RAPPORT D'ACTIVITÉS

2020

Conseil d'architecture d'urbanisme & de l'environnement

VAL DE MARNE

AGENCE DE L'ÉNERGIE

36 rue Edmond Nocard
94700 Maisons-Alfort

Tel : 01 48 52 55 20
Fax : 01 48 53 55 54

contact@caue94.fr
www.caue94.fr

Le CAUE du Val-de-Marne est une association instituée par la loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture.

Samuel Besnard
Président du CAUE du Val-de-Marne
Adjoint au Maire de Cachan, Délégué au développement urbain
et métropolitain, aux grands projets et aux espaces publics

Le CAUE est un partenaire privilégié pour apporter une aide à la prise de décision à l'ensemble des collectivités comme des professionnels de la construction et de l'aménagement sur le département du Val-de-Marne. Il propose un regard libre sur les possibilités offertes en matière d'architecture, d'urbanisme et de cadre de vie en tous lieux et contextes du territoire départemental dans un souci permanent de service public économiquement désintéressé.

Suite à ma désignation au Conseil d'administration par le Conseil départemental du Val-de-Marne, j'ai eu l'honneur d'en être élu président. En tant que nouveau président du CAUE 94, ayant succédé à Yannick Piau que je remercie profondément pour le formidable travail accompli durant les douze dernières années, je peux maintenant directement témoigner de la richesse que représente une structure comme le CAUE pour le territoire départemental.

Le CAUE se positionne auprès de tous les acteurs du cadre de vie comme un outil fédérateur répondant aux besoins des publics et du territoire. Informer, sensibiliser dans un contexte de complexification technique, administrative, normative des champs de l'architecture et de l'urbanisme, répondre aux enjeux de développement raisonné du territoire et de modération énergétique, tels sont les enjeux que se fixe le CAUE du Val-de-Marne.

Nous le savons, 2020 fut une année difficile en raison du contexte sanitaire chaotique. L'année fût affectée, de fait, par quelques annulations et reports. Cependant, elle n'en demeure pas moins marquée pour notre association par une augmentation d'activité et l'ouverture du palmarès « Architecture habitées ».

Cette année 2020 reflète bien ainsi notre aptitude à ajuster les modalités d'organisation de nos missions afin de poursuivre notre rôle dans un objectif permanent de continuité du service public. Je tiens tout particulièrement à remercier l'ensemble de l'équipe pour sa capacité d'adaptation, d'innovation, pour sa force de proposition et son implication dans l'animation de l'ensemble des missions du CAUE.

Fort de ses 40 années de présence sur le département, le CAUE porte une réflexion forte et une vision engagée sur les grands enjeux contemporains. Tout ce travail s'appuie sur une connaissance et une mémoire des lieux, mais aussi sur de fortes compétences de médiateur et d'accompagnateur de projet. Ce rapport d'activités illustre parfaitement bien cet engagement du CAUE 94 au service des territoires du département et de leurs populations, ainsi que le champ des possibles partenariats que je vous convie à partager, à initier ou à poursuivre avec nous.

Samuel Besnard

UNE ANNÉE AVEC LE CAUE 94

2020 EN UN COUP D'ŒIL

JANVIER

- **14/01 : Conférence (Université Inter-Âges)**
« Renzo Piano »
- **14/01 : Matinales de la précarité énergétique**
« Les marchés de l'énergie »
- **17/01 : La Fabrique à projets**
« Comment aborder la rénovation énergétique ? »
- **23/01 : Journée d'information**
« Énergie partagée et coopératives citoyennes »
- **24/01 : Salon des aidants à Sucy-en-Brie**
- **28/01 : Assises de la transition énergétique**
à Bordeaux

FÉVRIER

- **03/02 :Atelier éco-gestes**
à Sucy-en-Brie
- **04/02 : Atelier écoresponsabilité**
pour le personnel d'IDF Habitat
- **11/02 : Atelier'Copro**
« Comment réaliser un audit pour notre copropriété ? »
- **27/02 : Séminaire par les CAUE IDF**
« La biodiversité, une question de valeurs »
- **28/02 : La Fabrique à projets**
« Utiliser des matériaux naturels pour rénover »

MARS

- **05/03 : Journée d'information**
« Le Cresco, un équipement communal partagé à Saint-Mandé »
- **09/03 : Séminaire Observatoire CAUE IDF**
« Qualité architecturale du logement collectif et rénovation énergétique »
- **11/03 : Atelier**
« Rénovation énergétique, comment la financer ? », Sucy-en-Brie
- **9&16/03 : Stage Rectorat**
« Architecture et formes urbaines »
- *__20/03 : Formation précarité énergétique__
pour les membres du personnel de la ville de Vitry-sur-Seine
- *__25/03 : Visite des bords de Marne__
pour l'Association Saint-Michel à Créteil
- *__31/03 : Val-de-Marne en mouvement pour le climat__

AVRIL

- *__02/04 : Stage Rectorat__
« Raconter le territoire »
- *__07/04 : Journée d'information__
« Ferme du rail »
- *__21/04 : Atelier Copro__
« Travaux de rénovation »
- *__22/04 : Visite d'un chantier de copropriété__
à Maisons-Alfort
- **23/04 : Retransmission conférence**
« Notre-Dame de Paris : restaurer la cathédrale, entre filiation et postérité »
- *__25/04 : Balade urbaine pour les copropriétaires à Ivry-sur-Seine__
« Des travaux de rénovation adaptés aux différentes typologies de rénovation »
- *__30/04 : Journée d'Information__
Sur le nouveau code de la commande publique

**événement annulé ou reporté ultérieurement en raison du contexte sanitaire*

MAI

- *09/05 : Visite du Conservatoire
à Créteil
- *11&15/05 : Stage Rectorat
« Patrimoine sportif »
- *12/05 : Conférence (Université Inter-Âges)
« Les nouvelles tendances de l'architecture contemporaine »
- *16/05 : Visite de la Maison du Handball
à Créteil
- *29/05 : Visite (Université Inter-Âges)
« Tribunal de Grande Instance de Paris »

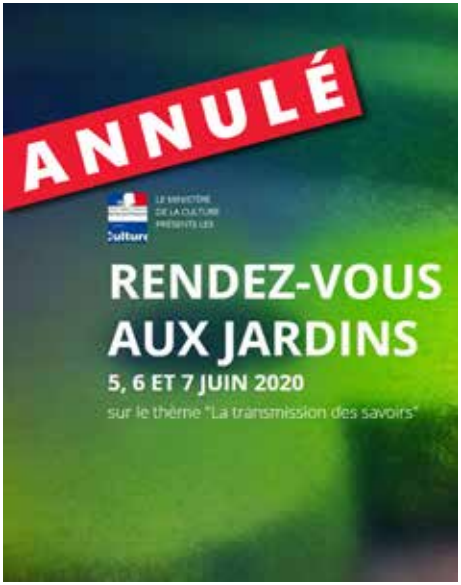

JUIN

- *6&7/06 : Rendez-vous aux jardins
- *06/06 : Atelier "Imagine ta place"
dans le cadre de l'AMI "Tous ô berges" à Villeneuve-Saint-Georges
- *16/06 : Atelier'Copro
Remise des prix au cinéma Robespierre à Vitry-sur-Seine

événement annulé ou reporté ultérieurement en raison du contexte sanitaire

2020 EN UN COUP D'ŒIL

SEPTEMBRE

- **01/09 : Lancement du Palmarès "Architectures Habitées"**
- **18/09 : Les "Enfants du Patrimoine"**
- **19&20/09 : Les Journées du Patrimoine**
- **20-26/09 : Semaine Européenne du Développement Durable**

BILAN JNA

Énigmes à Paris Rive Gauche
Brie-Comte-Robert
Versailles-Chantiers
Évry-Courcouronnes
La Seine à Nanterre
Au fil de l'Ourcq
Architecture des bords de Marne
Enghien-les-Bains

Archipel Francilien

Petits guides de voyage en Île-de-France

ANNÉE 2020

OCTOBRE

- **06/10 : Conférence à Vincennes**
  « Victor Horta : art et architecture, l'innovation par les matériaux »
- **13/10 : Fabrique à projets**
  « Les étapes pour bien rénover »
- **13/10 : Journée d'information**
  « La ferme du rail »
- **16/10 : Festival MurMurs**
  à Vitry-sur-Seine
- **17-18/10 : Journées Nationales de l'Architecture**
- **21/10 : Webinaire GPSEA**
  « Comment sortir du fioul ? »

NOVEMBRE

- *03/11 : Conférence à Vincennes
« Marcel Breuer »
- 16-19/11 : Stage Rectorat
« Architectures et formes urbaines »
- 17/11 : Fabrique à projets
« Les techniques pour bien isoler »
- *21-29/11 : Semaine Européenne de Réduction des Déchets
- *24/11 : Conférence à Vincennes
« Richard Rogers »

DÉCEMBRE

- 08/12 : Fabrique à projets
« Les matériaux biosourcées pour rénover »

*événement annulé ou reporté ultérieurement en raison du contexte sanitaire

ENTRE VOUS ET NOUS...

• *CONSEIL AUX PORTEURS DE PROJETS*

2284
conseils

73%
des particuliers ont été conseillés par un ingénieur en maîtrise de l'énergie

27%
des particuliers ont été conseillés par un architecte

DONT

761
rendez-vous en permanence

19
rendez-vous hors créneaux

259
conseils par mail

1108
appels pris en charge

90
visio conseils

47
conseils aux instructeurs des autorisations d'urbanisme

110
participants aux webinaires à destination des porteurs de projets (copro, pause réno etc)

• *SENSIBILISATION*

30
actions de sensibilisation

&

870
personnes sensibilisées

328
personnes ont participé à nos **conférences**

422
personnes ont participé à nos **parcours & visites**

120
personnes ont participé à nos **autres actions** (ateliers, webinaires...)

ENTRE VOUS ET NOUS...

PROFESSIONNELS & COLLECTIVITÉS

250

professionnels sensibilisés, formés ou accompagnés par le CAUE 94

4

JOURNÉES D'INFORMATION

&

100

participants

JEUNE PUBLIC & ENSEIGNANTS

• *SENSIBILISATION*

197 actions de sensibilisation **&** **4797** jeunes sensibilisés

FOCUS SUR « LES ARCHITECTES ET LES PAYSAGISTES DANS LES CLASSES »

45 classes sensibilisées **=** **1162** jeunes sensibilisés

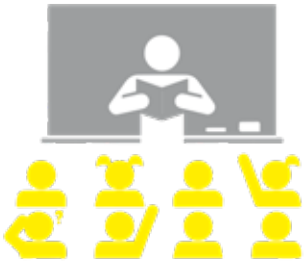

FOCUS SUR « LES ENFANTS DU PATRIMOINE »

87 classes sensibilisées **=** **2175** jeunes sensibilisés

L'ACTIVITÉ DU CAUE

• *TEMPS PASSÉ PAR TYPE D'ACTIONS*

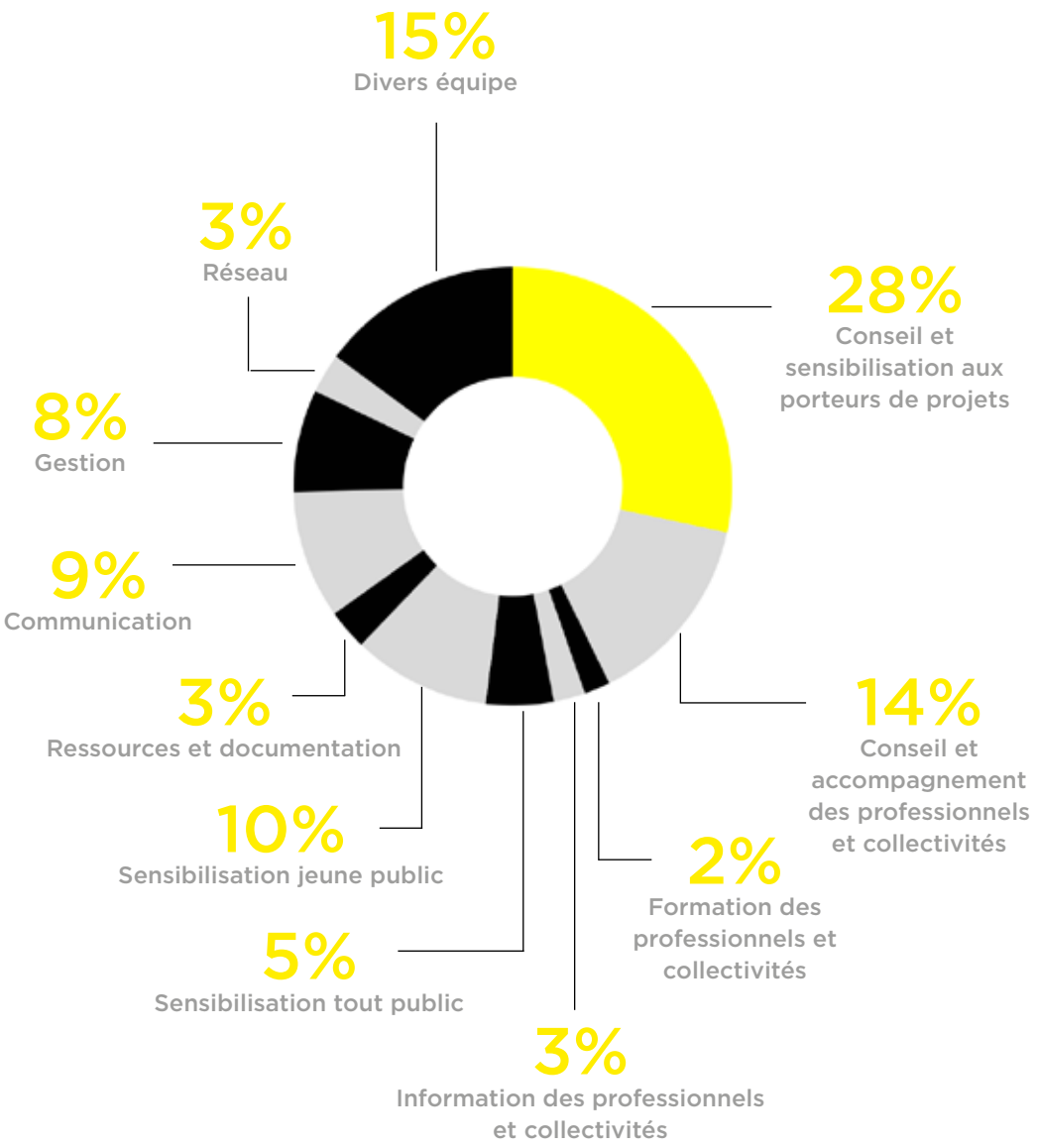

• PRODUITS

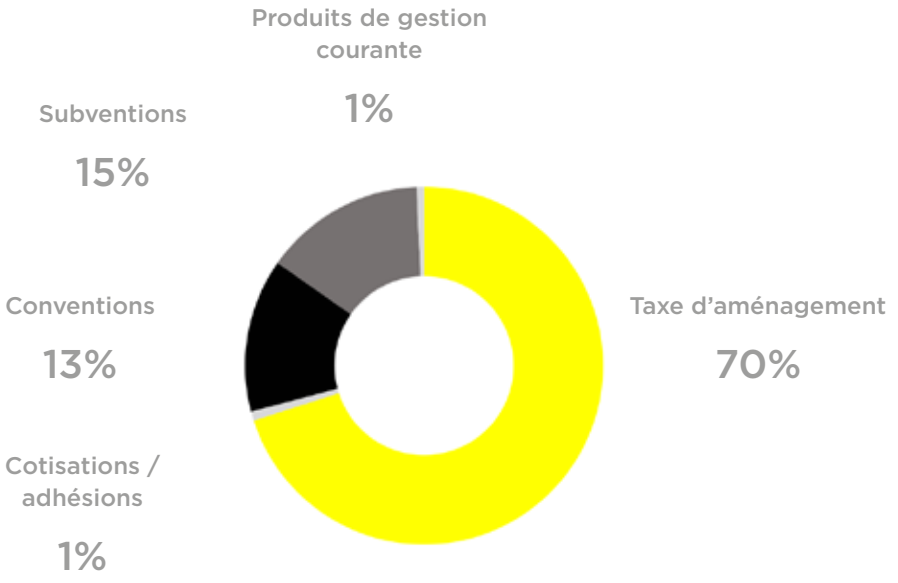

• CHARGES

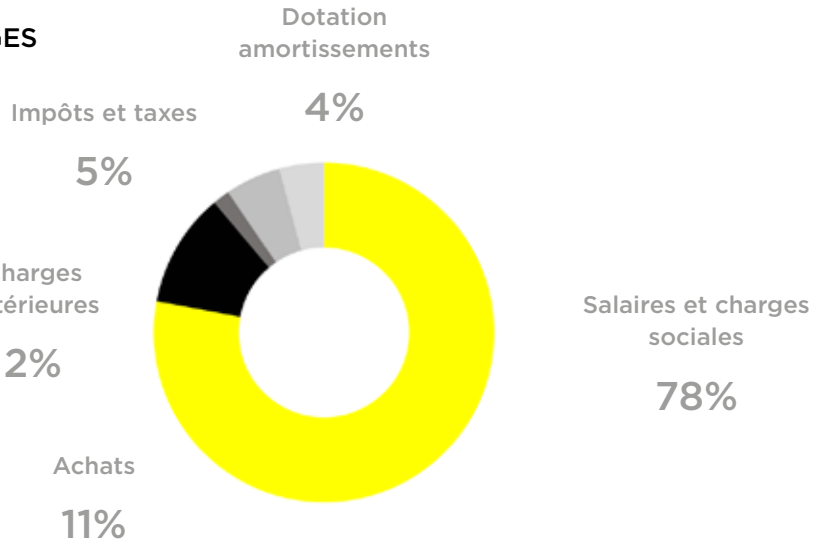

SOMMAIRE

17 **Le CAUE et l'Agence de l'énergie**

27 **Conseil et sensibilisation aux porteurs de projets**

- Conseil aux particuliers 28
- Conseil aux copropriétés 30
- Visites à domicile 32
- La Fabrique à projets 34
- Palmarès « Architectures habitées » 36
- Appel à projet Renostandard 38

41 **Accompagnement des professionnels et collectivités**

- Étude-cadre « Paysage, eau, biodiversité » 42
- Analyse des PLU du territoire Marne Confluence 44
- Guide de l'usager - Lutte contre la précarité énergétique 45
- Cour-Jardin d'une école à Choisy-le-Roi 46
- Ateliers d'urbanisme - Paris Est Marne&Bois 48
- Diagnostic patrimonial - Arcueil 50
- Identification des bâtis remarquables - Le Perreux-sur-Marne 52
- Étude urbaine et architecturale - Chennevières-sur-Marne 54
- Étude d'implantation des locaux de la Mairie - Ablon-sur-Seine 56
- Étude réglementaire du PLU - Ivry-sur-Seine 57
- Charte Qualité Construction - Chennevières-sur-Marne 58
- NPNRU - Vitry-sur-Seine 60
- Exposition Mont-Mesly - Créteil 64
- Effinergie patrimoine - Label expérimental 66
- Matinales de la précarité énergétique 67
- Plan Climat Air Énergie Territorial 68
- Val-de-Marne en Mouvement pour le Climat 70
- Commission régionale du patrimoine et de l'architecture 71
- Commissions départementales 72
- Jurys de concours 73

75 **Information des professionnels et collectivités**

- Les Journées d'information 76
- Observatoire de la qualité architecturale du logement 78

→ Favoriser l'accessibilité 80
→ La biodiversité + 82
→ Animation du plan de paysage Marne Confluence 84
→ Réhabilitation et patrimoine bâti - DRAC 85
→ Atlas des paysages du Val-de-Marne 86
→ Visite de chantier - Vitry-sur-Seine 88

91 Formation des professionnels et collectivités

→ Architecture de la ville 92
→ Formation « continue » à la demande 94
→ Formations à destination des enseignants 96
→ Formation enseignement supérieur - Recherche architecturale 98

101 Sensibilisation jeune public

→ Les Enfants du Patrimoine 102
→ Les architectes et les paysagistes dans les classes 106
→ Visites et ateliers périscolaires - Créteil 108
→ Les archi-téléchargeables 110
→ « Le jeu des 7 familles » d'architectes 111
→ Les petits vitriots défient l'avenir - Vitry-sur-Seine 112
→ Ateliers clés en main - Ivry-sur-Seine 113
→ « Au fil des rails » - second cycle d'ateliers 114
→ Un jardin dans ma main 116
→ Archi'Pel 118

121 Sensibilisation grand public

→ Journées Nationales de l'Architecture 122
→ Journées Européennes du Patrimoine 124
→ Conférences 126

129 Ressources / Publications

135 Communication

LE CAUE ET L'AGENCE DE L'ÉNERGIE

C A
U E

C
A
U
E

QUI SOMMES-NOUS ?

Le CAUE du Val-de-Marne

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Val-de-Marne est un organisme départemental d'information, de conseil, de formation, de rencontres et d'initiatives, ouvert à tous. Créé par la Loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, le CAUE a un statut associatif et assure une mission de service public auprès des collectivités, des professionnels et des particuliers et a pour but de promouvoir et de sensibiliser à la qualité architecturale, urbaine et environnementale.

Soucieux de s'inscrire dans une démarche de prise en compte des préoccupations de qualité environnementale et de développement durable dans le bâti et dans l'aménagement urbain, le CAUE du Val-de-Marne a créé, en 2007, son pôle Agence de l'énergie, qui a pour vocation d'intervenir dans les domaines des économies d'énergie, de l'efficacité énergétique et du développement des énergies renouvelables.

L'équipe pluridisciplinaire du CAUE et de l'Agence de l'énergie réunit des compétences et des expertises variées, afin de concilier au mieux qualité architecturale et urbaine et problématiques environnementales.

Le pôle Agence de l'énergie

Portée par le CAUE, le pôle Agence de l'énergie fait partie du réseau régional des structures de conseil FAIRE mis en œuvre par l'ADEME et animé par le Conseil Régional d'Île-de-France, et de la Fédération Métropolitaine des Agences Locales de l'Énergie et du Climat et structures associées, en partenariat avec les collectivités locales. Elle a pour mission d'encourager à réduire les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre, notamment celles liées à la conception et à l'usage des bâtiments comme aux déplacements.

Financement :
Le CAUE est principalement financé par la Taxe d'Aménagement dont une partie lui est reversée par le Conseil départemental.
Le budget de l'Agence de l'énergie du Val-de-Marne est alimenté par :
• L'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie)
• La Métropole du Grand Paris
• Le Conseil régional d'Île-de-France
• Le Conseil départemental du Val-de-Marne. L'Agence de l'énergie est, à ce titre, partenaire du Plan Climat Énergie du Val-de-Marne.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT

M. Samuel BESNARD, Adjoint au Maire de Cachan, Délégué au développement urbain et métropolitain, aux grands projets et aux espaces publics

---

REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT - membres de droit

Mme Nathalie BARRY, Architecte des Bâtiments de France

Mme Anne-Marie BAZZO, Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale du Val-de-Marne

M. Benjamin BEAUSSANT, Directeur Régional et Interdépartemental de l'Alimentation, des l'Agriculture et des Forêts

M. Pierre-Julien EYMARD, Direction Régionale et Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement d'Île-de-France, Directeur de l'Unité Territoriale du Val-de-Marne

---

REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS LOCALES - désignés par le Conseil Départemental

M. Olivier CAPITANIO, Maire de Maisons-Alfort, Conseiller départemental

M. Christian FAUTRÉ, Conseiller municipal à Champigny-sur-Marne

M. Bruno HÉLIN, Adjoint au Maire de Créteil, Vice-Président du Conseil départemental

M. Romain MARCHAND, Adjoint au Maire d'Ivry-sur-Seine

Mme Sabine PATOUX, Conseillère municipale au Plessis-Trévise, Conseillère départementale

---

REPRÉSENTANTS DES PROFESSIONS CONCERNÉES - désignés par le préfet

M. Patrick BERTRAND, Conseil Régional de l'Ordre des Architectes d'Île-de-France

M. Fadi HABIB, Union des Architectes du Val-de-Marne

M. Jean-Marc L'ANTON, Fédération Française du Paysage

M. Edouard MAGDZIAK, Fédération Française du Bâtiment du Grand Paris

---

PERSONNES QUALIFIÉES - désignées par le préfet

Mme Corinne LARRUE, Directrice de l'École d'Urbanisme de Paris
Mme Anne MAÏKOVSKY, Directrice territoriale de « Grand Paris Seine Amont » à Grand Paris Aménagement

---

MEMBRES ÉLUS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

M. Jean-Bernard BATTESTI, Président honoraire du CAUE du Val-de-Marne

Mme Élise CHARRIÈRE, Directrice de SOLIHA Est Parisien

Mme Hélène LE GALL, Directrice de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement du Val-de-Marne (ADIL)

Mme Yannick PIAU, Présidente honoraire du CAUE du Val-de-Marne

Mme Sylvie SIMON-DECK, Adjointe au Maire de Créteil

M. Michel VIGNE, Architecte

REPRÉSENTANT DU PERSONNEL

Mme Nathalie LUZURIER, Assistante de direction, CAUE du Val-de-Marne

---

L'ÉQUIPE EN 2020

L'équipe du CAUE du Val-de-Marne, avec douze architectes et urbanistes, une paysagiste, six conseillers en maîtrise de l'énergie, deux chargées de communication, une documentaliste, une secrétaire administrative et une assistante de direction, réunit des compétences et des expertises variées, qui permettent de concilier au mieux problématiques environnementales et qualité architecturale et urbaine et ainsi de répondre de façon très complète aux préoccupations des particuliers, des professionnels ou des collectivités.

Laëtitia GRIGY, Directrice - architecte-urbaniste

Richard WISSLER, Responsable du pôle Agence de l'énergie - architecte

ARCHITECTES / URBANISTES / PAYSAGISTES

Élodie BEDROSSIAN, architecte
Fabienne CLABAUT, urbaniste
Caroline COLLIN, architecte (depuis mars 2020)
Anne GAILLARD, paysagiste (départ en juillet 2020)
Valentine GILBERT, paysagiste (départ en mars 2020)
Sabrina KARA, architecte
Franca MALSERVISI, architecte
Cloélia PERREAU, architecte
Julie-Amadéa PLURIEL paysagiste (depuis juillet 2020)
Gabriel TAGLIANTE, architecte (depuis mars 2020)
Sophie TESSANDIER, architecte
Gwendoline TURPIN, architecte, conseillère Info-énergie

L'ÉQUIPE EN 2020

CONSEILLERS FAIRE (le service public de la rénovation énergétique)

Komi AHALI, conseiller en maîtrise de l'énergie
Marie DEBORDE, conseillère en maîtrise de l'énergie (départ en février 2020)
Anaïs LLULL, conseillère en maîtrise de l'énergie
Karine MANTEY, conseillère en maîtrise de l'énergie (depuis octobre 2020)
Thomas MARTIN, conseiller en maîtrise de l'énergie (depuis octobre 2020)
Minnetta Mc ADAMS, conseillère en maîtrise de l'énergie
Guillaume MENEGALDO, conseiller en maîtrise de l'énergie (depuis octobre 2020)
Nelly PEYRIN, conseillère en maîtrise de l'énergie (départ en août 2020)
Pierre-Yves SION, conseiller en maîtrise de l'énergie (départ en octobre 2020)

ADMINISTRATION / COMMUNICATION / DOCUMENTATION

Laetitia BONNEFOY, documentaliste / chargée de mission
Sabrina JABEUR, secrétaire administrative
Nathalie LUZURIER, assistante de direction
Chrystelle MANIER, chargée de communication / chargée de mission
Violaine PÉCOT, chargée de communication

COLLABORATEURS EXTÉRIEURS EN RENFORT

Bojana **ADJI-MITREVSKA**, architecte, animatrice ateliers jeune public
Myriem AGNAOU, architecte, animatrice ateliers jeune public
Damien CHAINE, architecte conseiller
Shérine JABEUR, étudiante, chargée de mission
Maria LAZARIDOU, architecte, animatrice ateliers jeune public
Patrick URBAIN, architecte conseiller
Simon VAILLANT, historien de l'architecture, guide-conférencier
Amel ZIDNA, étudiante en architecture, chargée de mission

Différents métiers sont représentés dans les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, une variété qui illustre la diversité des acteurs travaillant à la « fabrique de la ville ». C'est la raison pour laquelle notre structure est fréquemment sollicitée par des collégiens ou étudiants. Le CAUE veille à répondre favorablement à ces demandes afin de faire découvrir les missions, la diversité du territoire, mais aussi, les métiers représentés.

Malheureusement, cette année 2020 marquée par l'épidémie de Covid, confinement et télétravail, ne nous a pas permis de pouvoir répondre favorablement aux sollicitations des étudiants.

CONSEIL AUX PORTEURS DE PROJETS

DES PROJETS POUR VOTRE HABITATION ?
RDV gratuit
PRENEZ LE TEMPS D'UN CONSEIL !
AUPRÈS D'UN ARCHITECTE ET/OU D'UN INGÉNIEUR EN MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

CONSEIL AUX PARTICULIERS

CAUE ET AGENCE DE L'ÉNERGIE

À la demande des municipalités et pour leurs administrés, des permanences d'architectes conseillers et/ou des ingénieurs en maîtrise de l'énergie du CAUE se tiennent une ou plusieurs fois par mois dans 29 communes du Val-de-Marne. Lorsque ce service ne peut être assuré dans leur commune, les particuliers sont reçus dans nos locaux, à Maisons-Alfort.

Cette année, **2284 personnes** ont été reçues par le CAUE et l'Agence de l'énergie.

• Des conseils en architecture

Le recours à l'architecte n'est pas obligatoire pour les constructions de moins de 150m². Cependant, les architectes du CAUE peuvent permettre à tout initiateur de projet de bénéficier d'une expertise. Conformément à la loi, l'architecte conseiller ne peut, en aucun cas, être chargé de la maîtrise d'œuvre, ni dessiner un projet. Par conséquent, son conseil est désintéressé et gratuit. Il prend toujours position en favorisant la qualité. L'architecte conseiller émet un avis sur la faisabilité du projet, peut orienter vers des solutions d'implantation ou des stratégies d'intervention. Il juge de la cohérence de l'ensemble de la réalisation envisagée. Plus l'architecte est sollicité en amont de la démarche, plus ses conseils sont utiles et efficaces pour le bon déroulement du projet.

• Des conseils en maîtrise de l'énergie

Les ingénieurs en maîtrise de l'énergie sont à la disposition des particuliers pour répondre à leurs questions par téléphone, sur rendez-vous dans nos locaux ou au sein des territoires Grand Paris Sud Est Avenir et Grand-Orly Seine Bièvre. Ils peuvent orienter les particuliers sur l'isolation thermique, la qualité de l'air, le chauffage et l'eau chaude sanitaire, les équipements électriques, les déplacements, la construction et la rénovation écologique, les matériaux sains, les énergies renouvelables, les aides financières existantes pour les travaux.
Ils peuvent aussi les aider à réduire leurs consommations d'eau et d'énergie (électricité, fioul ou gaz) en regardant le détail des factures.

L'Agence de l'énergie est membre du réseau national FAIRE, mis en œuvre par l'Agence de la Transition Écologique (ADEME), en partenariat avec les collectivités locales.

CONSEIL AUX COPROPRIÉTÉS

COACHCOPRO®

En 2016, le CAUE 94 et le pôle Agence de l'énergie lancent la plateforme CoachCopro®, créée par l'Agence Parisienne du Climat, sur les territoires couverts par la structure.

Cette plateforme est le service gratuit et indépendant de la rénovation énergétique dédié à la copropriété, une plateforme web accompagnant les copropriétaires de A à Z, donnant accès à des documents et des conseils en ligne, ainsi qu'à un accompagnement par un binôme architecte / ingénieur en maîtrise de l'énergie, sur la plateforme en ligne, mais aussi par téléphone ou lors de rendez-vous. Elle compte aujourd'hui l'adhésion de 125 copropriétés.

Le CAUE et le pôle Agence de l'énergie ont réalisé une rencontre professionnelle sur la végétalisation des toitures terrasses en co-animation avec l'entreprise SOPRANATURE. Ce webinaire était à destination des professionnels du bâtiment travaillant notamment sur les copropriétés et des copropriétaires curieux ou désireux de se lancer dans ce type de projet, l'objectif étant d'inciter la végétalisation des toitures-terrasses lors de la réfection de celles-ci et de mieux gérer la récupération d'eau de pluie. Ce webinaire a touché 40 personnes, dont 5 copropriétaires.

Le CAUE et l'Agence sont également inscrits dans le programme RECIF, porté par Île-de-France Énergies. Opérationnel sur 2019 et 2020, ce programme financé par les Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) vise à massifier la rénovation énergétique des copropriétés à travers différents évènements auprès des copropriétaires et syndics de copropriétés.

Dans le cadre de ce programme, le CAUE 94 et le pôle Agence de l'énergie ont réalisé deux webinaires, en partenariat avec l'ADIL du Val-De-Marne : "comment mener un projet de rénovation énergétique en copropriété ?" et "comment suivre des travaux de rénovation ?". Ces deux webinaires ont touché 30 personnes.

VISITES À DOMICILE
À IVRY-SUR-SEINE

Dans le cadre du Plan Départemental de Lutte contre la Précarité Énergétique, le pôle Agence de l'énergie et la Délégation du Développement Durable du Conseil Départemental du Val-de-Marne ont mis en place plusieurs actions pour informer, sensibiliser, accompagner et mobiliser autour de la thématique de la précarité énergétique.

Suite à l'expérimentation de la Plateforme de la Rénovation pour Tous (PRET), le dispositif d'accompagnement à domicile des ménages en situation de précarité énergétique a été étendu à l'ensemble du département.

Cet accompagnement a pour objectif de permettre aux ménages de comprendre leurs consommations d'eau et d'énergie et d'agir durablement pour les réduire.

Le dispositif s'organise autour de trois visites : un diagnostic socio-technique, une visite de suivi et une visite de bilan pour mesurer l'évolution des consommations d'énergie et d'eau.

À la demande du service habitat de la ville d'Ivry, l'Agence de l'énergie accompagne les résidents de l'OPAH Raspail en complément du travail réalisé par l'opérateur SOLIHA.

Cette année, l'Agence a poursuivi les visites à domicile chez des ménages témoins. Ils sont identifiés soit en raison de leur importante consommation d'eau, soit orientés vers nous par le service habitat ou l'assistante sociale de SOLIHA.

Cette action a pour but de sensibiliser les occupants aux économies d'énergies qui peuvent être faites via l'usage du logement, et ce afin d'éviter l'effet rebond une fois que les travaux seront réalisés.

Le travail permettra également de recenser les pratiques des habitants dans leur logement et d'observer l'amélioration que les travaux vont apporter dans leur quotidien.

LA FABRIQUE À PROJETS

Des ateliers pour bien rénover

Conseil d'architecture d'urbanisme & de l'environnement
VAL DE MARNE

AGENCE DE L'ÉNERGIE

LA FABRIQUE À PROJETS

DES ATELIERS POUR BIEN RÉNOVER

La Fabrique à projets du CAUE 94 accompagne les particuliers dans leur réflexion et leur apporte les clefs essentielles pour réaliser un projet performant et durable.

À la fois technique et convivial, moment d'échanges et de partage, l'atelier est l'occasion de croiser les expériences des uns pour nourrir la réflexion des autres. De la définition des besoins aux démarches administratives, du choix des matériaux en passant par la lecture des devis, un architecte conseil répond aux questions et accompagne les particuliers dans la définition de leur projet.

En janvier : « Comment aborder la rénovation énergétique ? »

• Par où commencer ?

. Que faut-il faire si mon bâtiment est fissuré ou humide ?

• Mes travaux vont-ils modifier l'aspect de mon bâtiment ?

• Comment prioriser mes travaux ?

• Quelles sont les aides financières auxquelles je peux prétendre ?

En février : « Utiliser des matériaux naturels pour rénover »

• Quel est l'impact des matériaux sur la qualité de l'air intérieur ?

• Comment choisir ses matériaux en fonction du type de support et des besoins du bâtiment ? (Isolation, enduit, peinture, revêtements de sols, ...)

• De quelle manière peut-on utiliser de la terre, de la chaux ou du chanvre ?

• Comment réaliser une isolation en matériaux biosourcés ?

LA PAUSE RÉNO

Un cycle d'ateliers sous forme de séances en ligne de 45 minutes, dont l'objectif est d'apporter des clefs pour l'amélioration de son logement.

En fin d'année 2020, l'équipe a préparé cette série d'ateliers en ligne afin de les proposer au public dès 2021 :

• Les techniques pour isoler par l'extérieur

• Les matériaux biosourcés pour rénover

• Les aides financières pour la rénovation énergétique

• Les bons gestes du quotidien pour économiser l'eau et l'énergie

• Agrandir sa maison

PALMARÈS

« ARCHITECTURES HABITÉES »

En 2020, le CAUE du Val-de-Marne organise une première édition du palmarès « Architectures habitées » afin de promouvoir des réalisations exemplaires qui peuvent inspirer les maîtres d'ouvrages dans leurs futurs projets. Les projets de construction, de réhabilitation, de transformation, d'agrandissement, et même d'aménagement intérieur, quelles que soient leurs envergures, peuvent démontrer l'importance de l'architecture et le rôle de celle-ci dans la fabrication d'un cadre de vie de qualité.

Le palmarès "Architectures habitées" présente de multiples objectifs :

• Valoriser des réalisations exemplaires d'habitat individuel dans le Val-de-Marne (construction, rénovation, extension, transformation).

• Révéler les savoir-faire des acteurs et professionnels du bâtiment (architectes, entreprises qualifiées, artisans…).

• Démontrer la plus-value pour un particulier de recourir à un architecte avec une mission complète (des phases d'études jusqu'à la livraison) dans son projet d'habitat individuel.

• Constituer un inventaire des réalisations récentes et développer des outils de référence pour sensibiliser à la production contemporaine de qualité.

Les candidatures se sont déroulées de septembre à la mi-novembre. Les équipes avaient la possibilité de déposer jusqu'à six projets en format numérique sur une plateforme Internet.

Cette plateforme numérique sera également le support pour la mise en place d'un vote du public au printemps 2021 puis d'une galerie de présentation des projets candidats et lauréats, dès le mois de juin 2021.

PALMARÈS ARCHITECTURES habitées

Maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrage, vous avez réalisé un projet dans le Val-de-Marne ?

Le CAUE 94 vous invite à participer au palmarès « Architectures habitées », exclusivement orienté vers l'habitat individuel, dans le but de valoriser les projets de construction, de transformation, de rénovation ou d'agrandissement. Vous pouvez envoyer vos **candidatures jusqu'au 13 novembre 2020.**

Pour participer, rendez-vous sur :
www.caue94.fr

Plus d'informations :
01 48 52 55 20
architectures-habitees@caue94.fr

CAUE 94 Conseil d'architecture d'urbanisme & de l'environnement VAL DE MARNE

AGENCE DE L'ÉNERGIE

Djuric Tardio Architectes
https://www.djuric-tardio.com/
© Clément Guillaume

Ordre des architectes Île-de-France

Àvivre

Préfet de la Région d'Île-de-France

ADEME

A&P

UA 94

Avec le soutien de la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France

APPEL À PROJET RENOSTANDARD

REMPORTÉ PAR LA CAPEB

Ayant remporté l'appel à projets Renostandard du Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (rénovation globale et amélioration énergétique de maisons individuelles standardisées), la CAPEB nous a associé au groupement composé d'un coordinateur de chantier, d'un architecte et d'artisans afin de proposer une solution standardisée de rénovation énergétique adaptée à une typologie de maison.

Notre choix s'est porté sur la maison ouvrière des années 1930, une typologie très présente sur notre territoire du Val-de-Marne.

L'étude porte sur une maison identifiée par l'Agence de l'énergie sur la ville de Fresnes. Nous l'avons visitée avant de réaliser un diagnostic précis du bâtiment afin de mieux orienter la solution de rénovation standardisée proposée.

L'agence de l'énergie est en contact avec les propriétaires de cette maison afin de prendre en compte leurs usages et projets. Elle participe également aux spécifications techniques détaillées de la solution de réhabilitation globale, à l'adaptation de la solution aux variantes du modèle de maison, ainsi qu'au chiffrage des aides financières mobilisables pour les travaux envisagés.

CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS ET DES COLLECTIVITÉS

ÉTUDE-CADRE « PAYSAGE, EAU, BIODIVERSITÉ »

L'emprise de l'ex-Voie de Desserte Orientale (ex-VDO) correspond à un périmètre de 172 hectares traversant cinq communes du Val-de-Marne. Ce foncier est réservé pendant de nombreuses années pour la construction d'une autoroute. L'abandon du projet dans les années 1980 permet au fil du temps à la faune et à la flore de se développer.

La VDO apparaît aujourd'hui comme une composante de la trame verte et bleue régionale inscrite au Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE).
Ce secteur est également hautement stratégique pour le développement territorial du Val-de-Marne. Il constitue une opportunité foncière exceptionnelle en petite couronne parisienne, notamment pour le déploiement des activités économiques.

En 2019, le CAUE entame un travail d'accompagnement et de sensibilisation aux questions environnementales auprès des acteurs locaux de l'ex-VDO. Il organise un arpentage dans le cadre de sa démarche « Biodiversité + » et élabore un diagnostic du site sous l'angle du paysage, du sol, de l'eau et de la biodiversité.

En 2020, l'EpaMarne, principal aménageur du secteur, engage une étude-cadre sur les thèmes du paysage, de l'eau et de la biodiversité. Le CAUE apporte sa contribution en fournissant son diagnostic au groupement mandataire et en participant aux ateliers régulièrement proposés par l'EpaMarne.

Ces ateliers ont pour objectif de favoriser les échanges sur des thèmes aussi variés que le paysage, l'eau, la biodiversité, la mobilité et les usages, sans oublier la définition du périmètre d'étude ou le repérage de sous-secteurs particulièrement stratégiques.

Sur l'année 2021, le CAUE sera associé à une réunion de travail avec l'équipe mandataire sur le sujet de la sémantique du projet, trois autres ateliers thématiques répartis entre février et juin ainsi qu'à un comité de pilotage en mars.

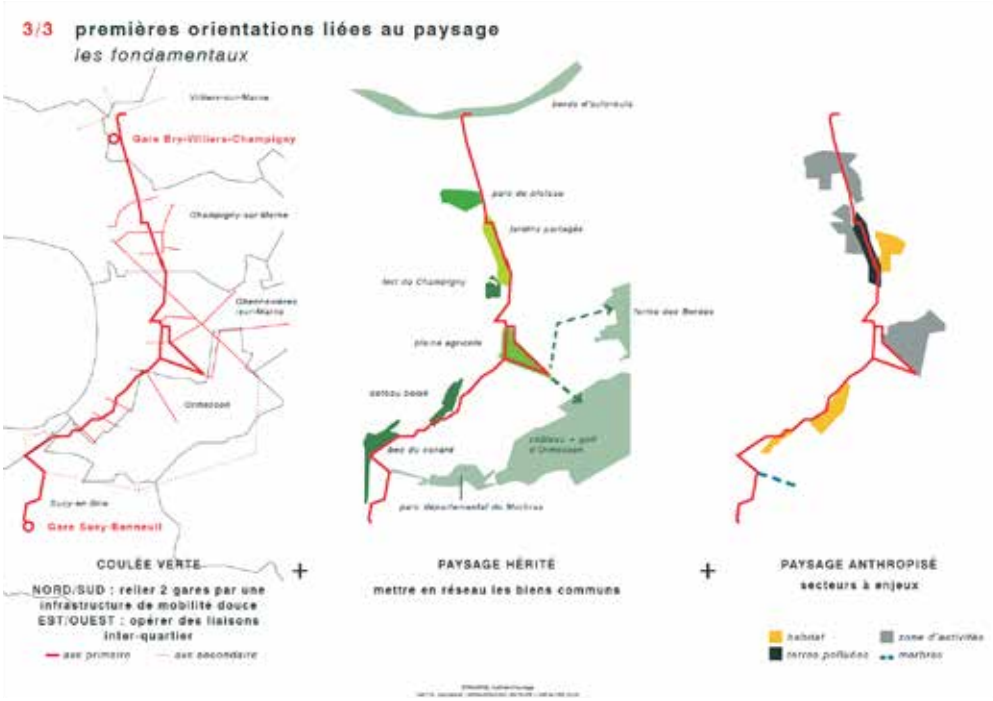
3/3 premières orientations liées au paysage
les fondamentaux
Villiers-sur-Marne
Gare Bry-Villiers-Champigny
Champigny-sur-Marne
Chennevières-sur-Marne
Ormesson
Sucy-en-Brie
Gare Sucy-Bonneuil
COULÉE VERTE
NORD/SUD : relier 2 gares par une infrastructure de mobilité douce
EST/OUEST : opérer des liaisons inter-quartier
axe primaire
axe secondaire
+
bords d'autoroute
parc de chasse
jardins partagés
lac du Champigny
ferme des Bordes
plaine agricole
vallon boisé
bord du canard
château + parc d'Ormesson
parc départemental du Morbras
PAYSAGE HÉRITÉ
mettre en réseau les biens communs
+
PAYSAGE ANTHROPISÉ
secteurs à enjeux
habitat
zone d'activités
terres polluées
marbres

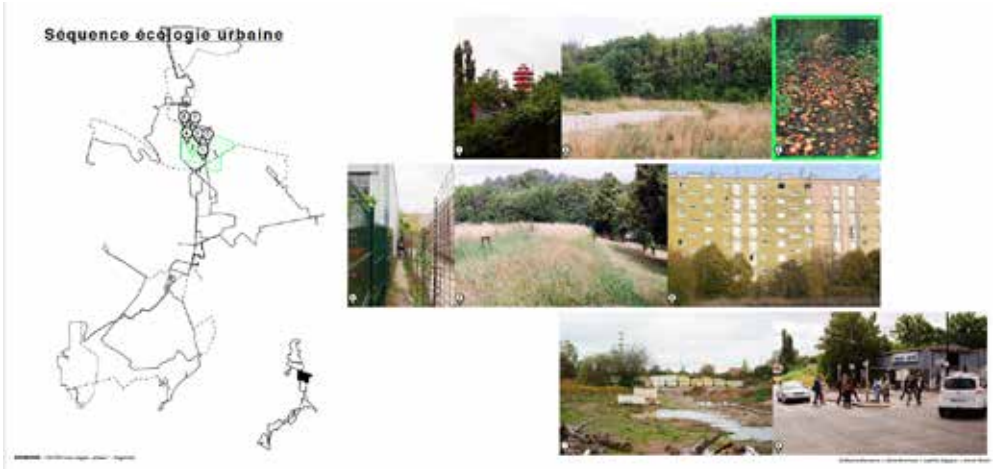
Séquence écologie urbaine

ANALYSE DES PLU DU TERRITOIRE MARNE CONFLUENCE

Depuis le début de l'année 2020, les CAUE 77, 93 et 94 sont impliqués dans la mise en compatibilité des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) avec le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Marne Confluence. Ils apportent leur aide au Syndicat Marne Vive, structure porteuse du SAGE en analysant la prise en compte des paysages de l'eau dans chacun des documents d'urbanisme de leur département.

Les CAUE ont été sollicités pour apporter un regard complémentaire de l'approche technique du SAGE. L'étude s'intéresse à la dimension qualitative des paysages de l'eau, comme la mise en valeur du patrimoine naturel et bâti ou la réappropriation de l'eau par tous les usagers. Ce travail évalue également le respect des dispositions du SAGE sur la protection des zones humides, l'adaptation au risque d'inondation et la mise en œuvre de dispositifs alternatifs de gestion des eaux pluviales.

L'étude offre une plus grande visibilité sur l'avancée des communes sur le sujet de l'eau et du paysage, ce qui permet d'assurer la déclinaison locale du SAGE dans les documents d'urbanisme et, à terme, dans les Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux (PLUI).

GUIDE DE L'USAGER

LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Le Conseil Départemental du Val-de-Marne a réuni les collectivités et structures signataires de la déclaration d'engagement commun pour la lutte contre la précarité énergétique dans un groupe projet, avec pour objectif de travailler à la définition d'une stratégie départementale de lutte contre la précarité énergétique.

Dans ce cadre, le CAUE pilote un groupe de travail visant à l'élaboration d'un guide à destination des ménages en situation de précarité énergétique, afin de leur présenter, pour chaque problématique rencontrée, un parcours d'accompagnement adapté.

Parallèlement à ce travail s'est tenue, le 24 novembre, la deuxième rencontre de la précarité énergétique en Val-de-Marne. Sous forme de visio-conférence, celle-ci a rassemblé une soixantaine d'élus et de professionnels. Plusieurs ateliers étaient proposés, animés par différents acteurs dont le pôle énergie du CAUE 94 :

o Comment repérer les ménages en situation de précarité énergétique ? (animé par l'ALEC-MVE).

o Comment prévenir les impayés et les coupures ? (animé par ENEDIS).

o Comment former et outiller les professionnels recevant du public ? (co-animé par l'ALEC-MVE et le Département).

o Comment diagnostiquer et accompagner les ménages à leur domicile ? (co-animé par le CAUE 94 et le Département).

o Comment accompagner la rénovation énergétique de l'habitat privé ? (animé par le CAUE 94).

COUR-JARDIN D'UNE ÉCOLE À CHOISY-LE-ROI

Suite à la sollicitation de la ville de Choisy-le-Roi, le CAUE a accompagné la collectivité dans le cadre de l'extension de la cour de l'école maternelle Casanova. Il s'agissait ici d'articuler un jardin existant acquis par la ville à l'actuelle cour de récréation. Pour permettre l'élaboration d'un projet partagé, le CAUE a animé des ateliers avec la communauté éducative (directrice, enseignantes), les différents services concernés (vie scolaire, péri-scolaire, entretien, espaces verts, bâtiment) et les élus (nature en ville, biodiversité, enfance).

La ville a organisé en complément un atelier avec les parents d'élèves. Le CAUE a livré une note de recommandations permettant de restituer le contenu des ateliers, de formuler des conseils quant à l'aménagement de cette « cour-jardin », et de mettre à disposition de la ville et de l'équipe pédagogique des ressources documentaires utiles.

Cette mission s'inscrit dans le cadre du démarrage de la démarche "Cours Oasis", pour laquelle le CAUE prépare un accompagnement plus global de la ville de Choisy-le-roi, mais aussi de Vincennes et Arcueil, dès 2021, d'après la démarche initiée par le CAUE 75 depuis plusieurs années.

Ce projet consiste en la transformation et la végétalisation des cours d'écoles de façon, d'une part, à améliorer le bien-être des enfants et leur lien avec la nature, et, d'autre part, de participer à l'adaptation au changement climatique en permettant la création d'îlots de fraîcheur, l'infiltration des eaux pluviales, l'amélioration de la biodiversité en ville.

L'accompagnement du CAUE consistera à sensibiliser, informer, animer des ateliers de co-conception avec les élèves, puis avec la communauté éducative, les services et les parents d'élèves, pour ensuite restituer aux services de la ville les pistes d'aménagements issues de la concertation. Le CAUE pourra par ailleurs intervenir au moment des travaux pour animer des ateliers de co-construction ou de plantation avec les usagers.

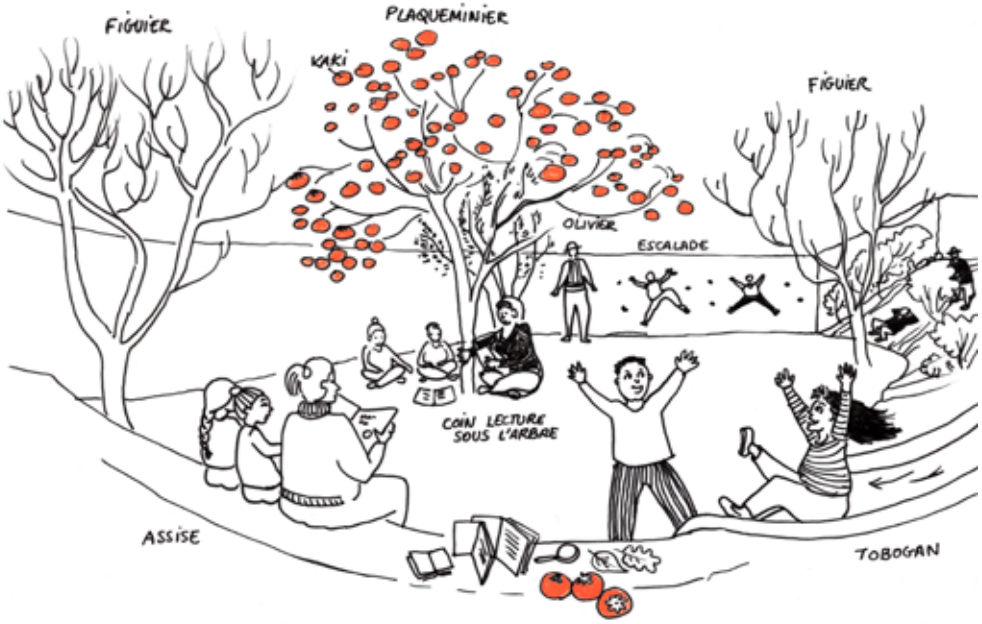
FIGUIER
PLAQUEMINIER
KAKI
FIGUIER
OLIVIER
ESCALADE
COIN LECTURE
SOUS L'ARBRE
ASSISE
TOBOGAN

ATELIERS D'URBANISME

PARIS-EST MARNE & BOIS

Pour dégager une vision partagée de l'urbanisme et de l'aménagement, le territoire Paris Est Marne&Bois a engagé une démarche collaborative avec les communes membres du territoire au travers d'ateliers thématiques qui ont eu lieu entre mars 2018 et avril 2019.

Le territoire avait souhaité être accompagné pour ce travail par l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR), dont il est partenaire, et par le CAUE 94 pour leur connaissance du territoire et leur expérience.

L'Apur et le CAUE 94 ont assuré l'organisation et l'animation des ateliers et, pour chacune de ces rencontres, des documents préparatoires ont été transmis en amont aux participants :

• Les documents de l'APUR regroupent les données et les études qui se rapportent au sujet traité à partir de ses propres bases de données et de ses études dont sont extraits des focus sur le territoire ;

• Les documents du CAUE 94 apportent un éclairage sur les enjeux architecturaux et paysagers spécifiques au territoire Paris Est Marne&Bois et montrent des exemples de bonnes pratiques.

Au début de l'année 2020, la rédaction d'une synthèse des débats qui ont eu lieu pendant les ateliers a permis de rendre disponibles les thématiques territoriales qui ont émergé.

La mise en ligne du document de synthèse et des documents préparatoires a été l'aboutissement de ce travail de valorisation des échanges pour nourrir les réflexions à venir sur l'évolution des outils d'urbanisme.

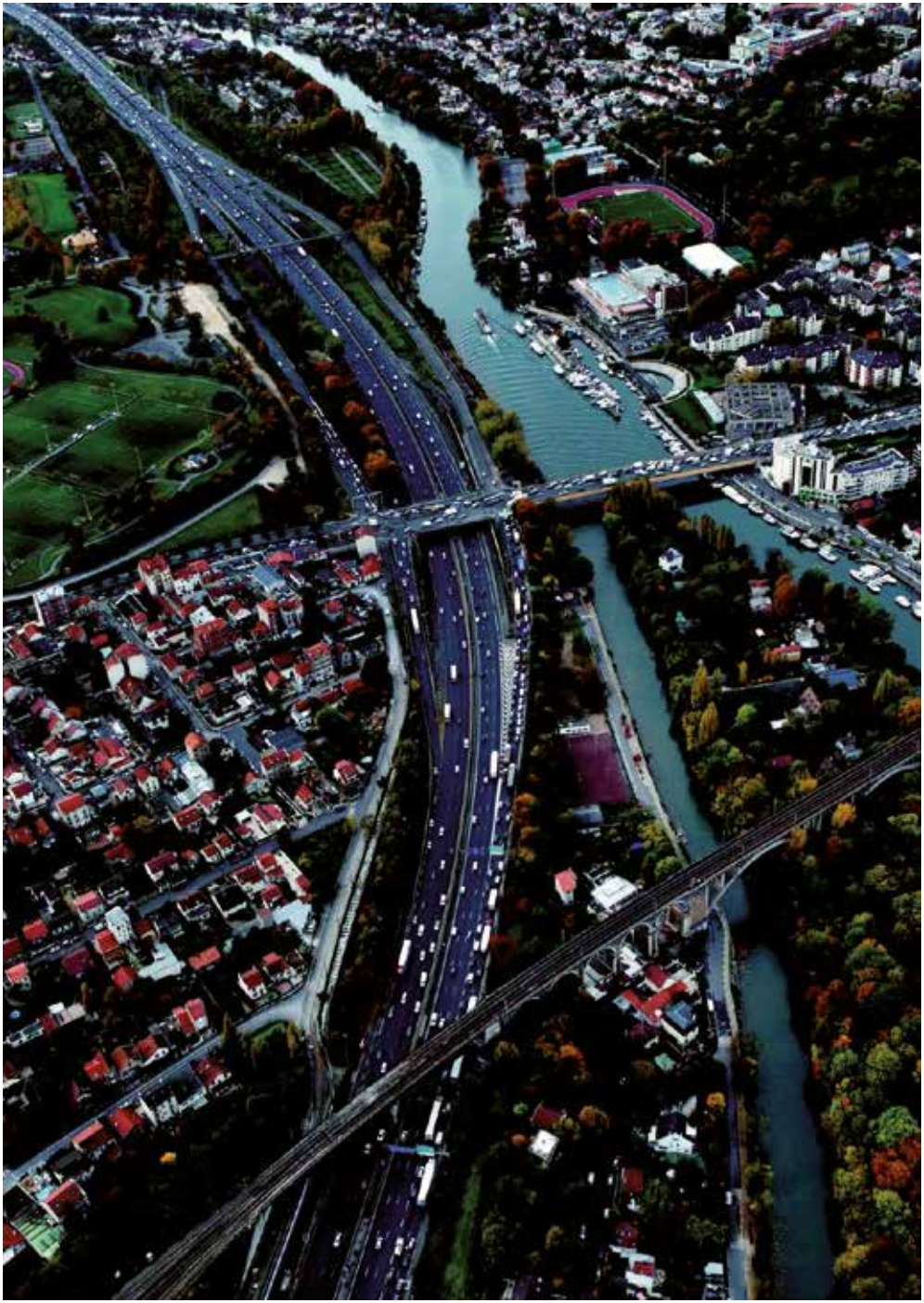

DIAGNOSTIC PATRIMONIAL

ARCUEIL

La Ville d'Arcueil, engagée dans une démarche de rénovation et de réhabilitation des édifices accueillant les services municipaux, a souhaité être accompagnée par le CAUE 94.

La parcelle R186 qui accueille le Centre Technique Municipal (CTM) est située dans un secteur stratégique pour la ville. Ce secteur a été bouleversé par un processus de densification et démolitions/ reconstructions ponctuelles ayant généré un ensemble très hétérogène, où se croisent des formes urbaines contradictoires.

La transformation de la parcelle du CTM est donc une opportunité pour promouvoir la qualité architecturale, créer un équipement fonctionnel, mais également amorcer l'évolution du bâti environnant et une requalification des espaces publics. Le but de la ville est d'aboutir à un projet qui participe à la valorisation du quartier en répondant aux différents enjeux programmatiques.

Dans ce cadre, le CAUE 94 a été chargé de contribuer à l'analyse des enjeux patrimoniaux et urbains du site à travers l'élaboration d'un document et un accompagnement des services concernés.

La phase 1 – État des lieux – diagnostic - Analyse du site et de ses abords : contraintes et opportunités s'est achevée début 2020. Cette partie comprenait : l'analyse de l'évolution historique du secteur, l'identification des enjeux patrimoniaux, urbains et paysagers et la synthèse objectifs urbains liés aux besoins des services et aux enjeux.

Une deuxième phase, concernant les propositions d'orientation, a été laissée en suspens en attendant des décisions d'ordre plus large sur l'organisation des services et leur regroupement. Ces décisions impactent les options pouvant être retenues pour l'évolution de la parcelle de l'actuel CTM.

VUE AÉRIENNE, 1972 - FONDATIONS ILN
Vue du site après le démarrage du chantier de construction de la résidence en accession (ILN) et des logements sociaux (IGN, mission 1972-10-02__C2214-0341_1972_FR2291_0107©IGN @ign)

VUE AÉRIENNE, 1982 -ACHÈVEMENT ILN
Nouvelles dispositions de l'îlot avec le marché couvert le long de la rue Émile-Raspail (entouré en pointillés). La cour intérieure de la résidence Raspail est un aménagement sur dalle, comme le montre la modestie des plantations.
(IGN, mission 1982-04-16__C93FHQ7871_1982_CDP8707_0674©IGN @ign)

VUE AÉRIENNE, 1983 - ÉLARGISSEMENT VOIRIE ET DÉMOLITIONS
Élargissement de la voie et démolition des anciens bâtiments des ateliers qui avaient abrité les premiers ateliers et garages municipaux.
(IGN, mission 1983-07-21__C2314-0422_1983_FR3536_0032©IGN @ign)

IDENTIFICATION DE BÂTIS REMARQUABLES

LE PERREUX-SUR-MARNE

Accompagnement : identification et description d'éléments bâtis remarquables

La commune du Perreux-sur-Marne est engagée dans une procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme en vigueur.

Dans ce contexte, les services ont étudié l'intégration d'éléments bâtis complémentaires, à ajouter dans la liste des éléments déjà repérés au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme. Le but de la démarche est d'élargir la protection à des nouveaux éléments bâtis pour compléter la préservation de la variété des maisons et immeubles qui présentent un intérêt patrimonial à l'échelle de la commune.

Le service urbanisme a établi une liste de bâtiments susceptibles d'être signalés et a souhaité être accompagnée par le CAUE 94 pour mettre en évidence leurs qualités architecturales. À cette demande initiale, le CAUE 94 a proposé d'ajouter des observations sur la cohérence du classement typologique des objets patrimoniaux repérés dans le Plan Local d'Urbanisme et des propositions d'évolution des prescriptions actuellement définies, au titre IV du règlement en vigueur.

Ces pistes sont des propositions pour un développement futur du volet patrimonial de l'outil d'urbanisme.

Sur la base de cette liste d'éléments bâtis complémentaires fournie par les services de la ville, le CAUE 94 a établi :

- L'identification de la période de construction ;
- Un avis sur la pertinence du repérage et des propositions complémentaires ;
- La description des caractéristiques patrimoniales.

ÉTUDE URBAINE ET ARCHITECTURALE

RD4 À CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE

Lors de la révision du PLU, la ville de Chennevières-sur-Marne a souhaité anticiper et orienter les futures constructions sur son territoire face à la mutation urbaine rapide.

Aujourd'hui, le secteur de la RD4 est bouleversé par un processus de densification et démolitions/ reconstructions ponctuelles générant un ensemble très hétérogène, où se côtoient des formes urbaines contradictoires.

Ce secteur est un lieu stratégique pour la ville : s'y croisent des enjeux de développement urbain à l'échelle métropolitaine et des enjeux de préservation de l'identité du quartier, des objectifs d'évolution du paysage urbain et d'amélioration des mobilités.

La ville s'est donc engagée dans une démarche de revitalisation et de requalification urbaine sur l'un de ses axes structurants qu'est la RD4. Elle sera le résultat d'une réflexion globale et cohérente entre l'évolution du bâti, le traitement architectural de celui-ci et l'aménagement urbain.

Ainsi, face au contexte de changement de règlement d'urbanisme et au regard du nombre important d'autorisations d'urbanisme instruites par la ville de Chennevières-sur-Marne, l'étude de la requalification de la RD4 est une opportunité pour promouvoir la qualité architecturale et urbaine.

La ville a fait appel au CAUE 94 afin de pouvoir doter la commune d'éléments d'analyse urbaine lui permettant d'orienter ses choix et ses orientations urbaines de manière plus fine que les strictes règles du PLU.

La mission comprenait les 4 étapes suivantes : diagnostic du site, analyse des documents réglementaires, définition des enjeux et objectifs, préconisations adaptées au site.

3.2 SCHEMA D'IDENTIFICATION DES ENJEUX

C/ CÔNE DE VUE

Axe Route de la Libération

//// **Vigilance :**

. Le point de fuite est plus marqué
. Ouverture vers le ciel moins prononcée
. Transformation du paysage urbain
. Les rues perpendiculaires à l'axe de la Route de La Libération ne suffisent plus à proposer des ouvertures et dilatations urbaines

→ **Points d'amélioration possibles :**

. Envisager de ne pas aller au maximum de ce qui est autorisé par le PLU en termes de hauteur
. Couper la linéarité de l'axe en invitant à réaliser des volumes diversifiés dans la hauteur et l'épaisseur du bâtiment créé
. La morphologie et le volume des nouveaux projets de construction doivent contribuer à créer un cadre de vie agréable avec des animations urbaines
. Créer des ouvertures visuelles vers les cœurs d'îlot dès que le linéaire de façade est trop long
. Proposer des échappées visuelles à l'échelle du grand paysage ainsi qu'à celle de l'îlot

ÉTUDE IMPLANTATION LOCAUX MAIRIE

ABLON-SUR-SEINE

La ville d'Ablon-sur-Seine est engagée dans une démarche de restructuration et de réaménagement de ses services.

Face aux contraintes réglementaires qui s'appliquent aujourd'hui sur le site de la mairie et de ses abords, l'enjeux de ce projet est de mettre en comptabilité le PLU en vigueur avec les projets du centre-ville.

Dans ce cadre, la ville a fait appel au CAUE 94 afin de pouvoir de se doter d'éléments d'analyse urbaine et architecturale permettant d'orienter ses choix et ses orientations en termes d'implantation, de gabarit et de programmation pour l'implantation des nouveaux locaux de la mairie et du centre technique municipal.

Sur la base d'un diagnostic et d'un état des lieux du cadre réglementaire, des scénarii d'implantation ont été proposés, ainsi que la rédaction d'éléments de modification dans le PLU.

ÉTUDE RÉGLEMENTAIRE DU PLU

IVRY-SUR-SEINE

Engagée dans une démarche d'intégration de données environnementales au sein de son Plan local d'Urbanisme, la ville d'Ivry-sur-Seine a fait appel au CAUE 94 pour l'aider à orienter ses choix et prendre des orientations plus fines et adaptées.

En effet, face au contexte réglementaire qui évolue rapidement et au changement de certains quartiers en termes de morphologie urbaine et de densité, il apparait nécessaire de s'interroger sur la capacité du PLU à répondre aux enjeux climatiques grandissants.
La méthode engagée pour le CAUE 94 a été, dans un premier temps, la réalisation de l'état des lieux des éléments réglementaires liés à la prise en compte des données environnementales afin d'identifier, dans un second temps, les enjeux et objectifs de la révision du PLU dans ce domaine.

Enfin, dans un troisième temps, des pistes d'actions ont été proposées sur la base de cinq thématiques : la mobilité, la sobriété énergétique – techniques et matériaux durables, la résilience et l'atténuation des risques, les ressources naturelles, et enfin le bâtiment et les formes urbaines.

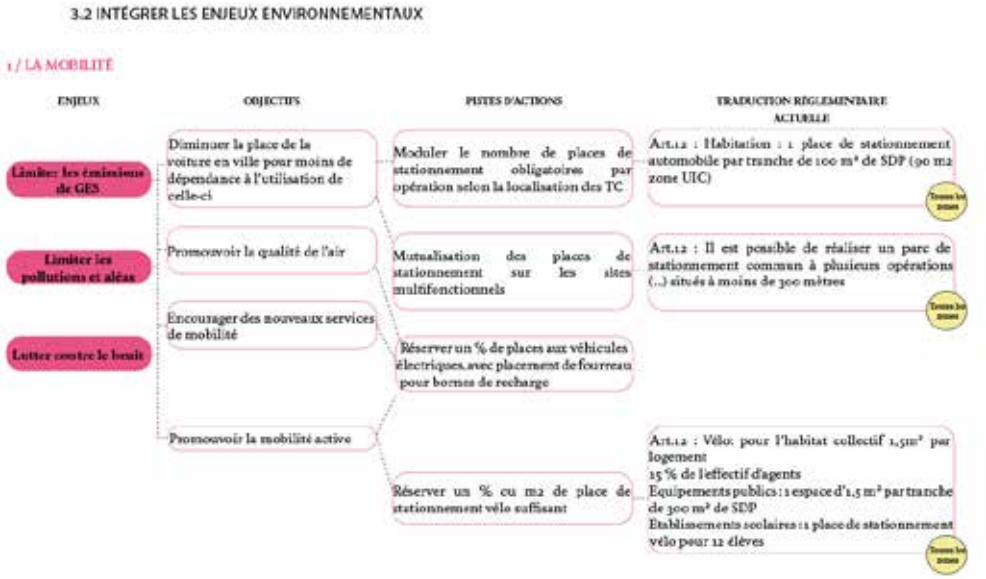

CHARTE QUALITÉ DE LA CONSTRUCTION

CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE

La ville de Chennevières-sur-Marne, comme de nombreuses villes d'Île-de-France, connait une certaine attractivité notamment grâce aux projets engagés pour le Grand Paris et des opérations de démolitions/reconstructions.
Elle prend ainsi sa place dans la dynamique métropolitaine, mais a aussi pour ambition de garder son identité et le cadre de vie apprécié de ses habitants.

Ce contexte de changement incite la ville à réagir pour continuer à valoriser le cadre de vie de ses habitants et usagers et à se doter d'une Charte Qualité de la Construction.
C'est pour cela qu'en 2020, la ville de Chennevières-sur-Marne a souhaité s'adjoindre les compétences du CAUE pour l'accompagner dans la rédaction d'une charte. Celle-ci vise à orienter et valoriser les projets de constructions, et plus largement le projet de territoire, face aux mutations urbaines.

La charte a été élaborée avec la participation des professionnels de la construction (bailleurs, promoteurs, architectes) sous forme d'ateliers et d'échanges avec la ville.

Ceux-ci avaient pour objectif d'accompagner les opérateurs immobiliers, les bailleurs sociaux et les aménageurs du territoire vers la production de projets cohérents, innovants, durables, concertés, respectueux des équilibres urbains actuels et bien insérés dans la ville.

L'objectif soutenu par le CAUE 94 était de réaliser un document de référence respectant les équilibres et l'identité de la ville mêlés aux qualités d'un projet et permettant de cadrer les projets à venir. Les thématiques de maîtrise de la programmation, de qualité architecturale et d'insertion urbaine, de qualité d'usage, de fonctionnalité des bâtiments, les aspects environnementaux et énergétiques tout comme la gestion de projet sont développées dans cette charte.

Ce document a pour but de compléter les règles d'urbanisme définies dans le PLU et les objectifs inscrits dans l'ensemble des autres documents cadres.
Support d'une relation partenariale entre la ville et l'ensemble des opérateurs intervenant sur le territoire, cette charte sera adoptée en début d'année 2021.

NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN

VITRY-SUR-SEINE

En 2020, le CAUE a terminé le travail d'accompagnement culturel du NPNRU de Vitry-sur-Seine.
Pour mémoire, le CAUE 94 a été sollicité par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) d'Île-de-France, pour préfigurer et coordonner, une démarche d'accompagnement culturel du Nouveau Projet de Renouvellement Urbain (NPRU) de Vitry-sur-Seine.

Le CAUE 94 a défini sa mission ainsi :

· **Diffuser la culture architecturale**, urbaine, et environnementale auprès de tous les publics, pour construire une base commune et sensibiliser les acteurs au NPNRU au patrimoine.

· **Mettre à disposition des ressources** et outils de compréhension du patrimoine architectural et urbain, relayer les informations sur le NPNRU auprès des acteurs culturels et sociaux notamment, pour qu'ils puissent à leur tour diffuser auprès de leur public, des habitants et utilisateurs.

· **Coordonner, mettre en réseau** et rendre visibles les différentes actions financées par la DRAC, autour de l'accompagnement du NPNRU.

· **Favoriser la sensibilisation** du jeune public vitriot au patrimoine et à l'architecture, par le biais des actions CAUE déjà existantes.

L'offre culturelle et les acteurs sociaux culturels, étant déjà nombreux à Vitry, il s'agissait de coordonner, mettre en cohérence, créer du lien entre les différents acteurs et actions existantes, les rendre plus visibles et compléter la programmation existante, dans le but de créer une synergie autour de l'accompagnement du NPNRU.

Les actions menées en 2020 ont été les suivantes :

Cartes postales audiovisuelles

Initiés par l'association Cinémas 93, en partenariat avec le cinéma 3 Cinés Robespierre et le CAUE 94, et avec l'aimable collaboration de l'association Les Couleurs de la Dalle, deux ateliers intitulés « Cartes postales audiovisuelles » ont été menés par le Collectif Danafilms en septembre 2020.

Leur but était de recueillir la parole d'un petit groupe d'habitants de la Dalle Robespierre sur la thématique des Grands Ensembles.

Lors de ces journées, l'analyse de ressources et archives de la mallette ont servi de fil rouge à des ateliers d'écriture, des débats collectifs ou des échanges individuels. Les témoignages récoltés sur support audiovisuel ont abouti à la réalisation de deux court-métrages, Bruits de couloir et A qui de droit, documentaires touchants qui ont été présentés au public lors du Festival Murmurs de Vitry-sur-Seine en octobre 2020.

Ateliers de récits

Dans le cadre des actions menées autour de la mallette-ressource « Comprendre ensemble le(s) Grand(s) Ensemble(s) », sept ateliers de récits destinés aux collégiens des établissements Danielle Casanova et Gustave Monod de Vitry-sur- Seine ont été animés par le conteur Ludovic Souliman et le CAUE du Val-de-Marne les 27 février, 2 et 3 décembre.

Ces ateliers ont pour vocation de sensibiliser les collégiens aux questions de la ville en mutation : les évolutions urbaines, leurs raisons, leurs impacts sur l'environnement urbain et la vie des habitants.

Lors de ces rencontres, le jeune auditoire est invité, par le biais du conte, à voyager dans l'espace et le temps, à jouer de son imaginaire, à mobiliser son écoute et à partager sa parole. Des images extraites de la mallette-ressource sont analysées collectivement pour mieux comprendre l'histoire du projet d'aménagement ambitieux de Vitry-sur-Seine amorcé dans les années 1950, pour lire la ville telle qu'elle apparaît aujourd'hui et pour mieux appréhender les enjeux du « nouveau » Programme National de Rénovation Urbaine.

Les collégiens découvrent, grâce aux récits de vie d'habitants(es) de Vitry-sur-Seine collectés par le conteur lui-même, des facettes souvent ignorées de l'histoire récente de leur commune. Cela les amène progressivement à réagir de façon sensible sur leur propre mémoire : qui sont-ils ? d'où viennent-ils ?

Ces ateliers sont ainsi l'occasion pour les élèves de se découvrir les uns, les autres, de se situer en tant qu'être humain dans la ville.

À raison d'une trentaine d'élèves par ateliers, ce sont environ 210 élèves qui ont participé aux sept ateliers réalisés en 2020.

NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN

VITRY-SUR-SEINE

Parcours « Découverte du Grand Ensemble »
Parmi les trois parcours définis en 2018 par le CAUE à partir des repérages et recherches de la mallette ressource pour découvrir le territoire du Grand Ensemble, deux ont été reconduits dans le cadre de la journée des Enfants du Patrimoine 2020 : « Centre-ville de Vitry-sur-Seine » et « Vitry des villes, Vitry des champs ». Quatre classes ont participé à ces parcours-découverte.

Rallye des grands ensembles de Vitry-sur-Seine
Les élèves d'écoles élémentaires (à partir du CM1) et les collègiens (6ème et 5ème) sont invités à un jeu de piste interactif destiné à les sensibiliser à l'histoire des grands ensembles de Vitry-sur-Seine. Munis d'un journal de bord, ils doivent faire preuve d'attention et d'observation à chaque étape du parcours pour décrire les matériaux, dessiner une fenêtre, retrouver les sept erreurs entre deux photos prises à des époques différentes, retrouver et situer les photos mystères...

En 2020, deux classes ont participé au rallye dans le cadre de la Journée des Enfants du Patrimoine.

En parallèle au programme établi, le CAUE a continué de développer des projets liés à la mallette :

La réédition du livret Comprendre ensemble le(s) Grand(s) Ensemble(s) de Vitry-sur-Seine
Cet ouvrage, écrit par l'historienne Mathilde Pinon, décrit l'évolution urbaine de la ville de Vitry-sur-Seine du début du XXème siècle à nos jours. Il s'ouvre sur le nouveau programme de rénovation urbaine dont fait aujourd'hui l'objet le centre-ville de la commune, avant de revenir sur ce qu'était ce paysage avant les grands ensembles et d'appréhender les bouleversements qui ont favorisé ce nouvel urbanisme d'après-guerre. Le livre rappelle le cadre, les modalités et les grandes étapes de mise en œuvre du projet des grands ensembles et dresse le portrait de ses principaux acteurs, de leurs objectifs initiaux, de leurs réussites et de leurs échecs.

En 2020, le contenu du livret a été retravaillé afin de rendre sa lecture plus accessible et agréable : refonte du sommaire, valorisation des nombreuses illustrations qui rythment l'ouvrage, ajout de références au glossaire pour définir le vocabulaire complexe et les acronymes, compléments dans la chronologie qui retrace les étapes marquantes du projet. Un plan de localisation des principaux bâtiments mentionnés dans le livret et une légende détaillée ont été ajoutés en couverture de l'ouvrage, offrant la possibilité de compléter cette lecture par une balade-découverte du centre-ville de Vitry-sur-Seine et de ses grands ensembles.

Création de fiches pédagogiques

Ce cahier d'activités pédagogiques destiné aux publics scolaires des cycles 3 et 4 (du CM1 à la 3ème) est en cours de conception. Il contient huit fiches pédagogiques, construites à partir d'une sélection d'extraits des documents contenus dans la mallette. Basé sur l'étude de la construction contemporaine de Vitry-sur-Seine, ce cahier permet aux élèves d'explorer un projet d'aménagement de grands ensembles, depuis les premières étapes de sa conception, jusqu'aux projets de rénovation les plus récents, en passant par l'étude des chantiers de construction et des conséquences des nouveaux aménagements dans l'espace urbain et pour les habitants.

Les enseignants pourront télécharger le cahier et son corrigé depuis le site du CAUE 94 à partir du printemps 2021.

EXPOSITION MONT-MESLY

CRÉTEIL

Dans le cadre de l'ouverture de la maison du Projet qui accompagne le projet de rénovation du quartier du Mont Mesly, la commune de Créteil a sollicité le CAUE 94 afin qu'il participe à la conception d'une exposition sur le quartier du Mont Mesly.

Terre de maraîchages et d'exploitations agricoles, le quartier du Mont-Mesly est paradoxalement celui qui va transformer le village de Créteil en véritable ville, passant de 11 000 habitants en 1946 à 49 000 habitants en 1968. La crise du logement que connait la région parisienne après la Seconde Guerre mondiale va décider du sort des champs et vignes du Mont-Mesly.

Quartier typique de ces constructions que l'on a appelées « les grands ensembles », le Mont-Mesly, sous la houlette de l'architecte Charles-Gustave Stoskopf, va pourtant connaître un essor différent.

Accompagnée de plans, de photos d'archives, de portraits et témoignages d'habitants, l'exposition met en avant les particularités architecturales, sociales du quartier sans oublier le contexte politique et urbanistique de l'époque.

Elle participera également à la sensibilisation des habitants à leur environnement et au développement d'activités culturelles pour le grand public et le public scolaire et sera le support de balades urbaines, visite guidées et activités pédagogiques.

Initialement prévue en 2020, l'inauguration de cette exposition est reportée à une date ultérieure en raison du contexte sanitaire.

L'ARCHITECTURE DU MONT-MESLY

EFFINERGIE PATRIMOINE

LABEL EXPÉRIMENTAL

Le CAUE du Val-de-Marne est engagé depuis sa création dans la valorisation du patrimoine bâti en contribuant à sa reconnaissance et à la diffusion des compétences nécessaires à sa prise en charge.

La création d'un pôle Agence de l'énergie au sein de notre structure a renforcé notre implication dans les politiques de réduction des émissions de gaz à effet de serre, notamment par le biais de l'accompagnement des particuliers et des collectivités.

Dans ce contexte, le CAUE 94, aux côtés de la Fédération Nationale et de plusieurs autres CAUE, a répondu favorablement à la demande de contribuer à l'expérimentation Effinergie patrimoine, une action qui croise l'objectif de préservation du bâti d'intérêt patrimonial avec les exigences d'amélioration du fonctionnement énergétique et de réhabilitation durable.

Selon quels critères les bâtiments à valeur patrimoniale peuvent-ils obtenir la reconnaissance de leur performance énergétique ? C'est tout l'enjeu de l'expérimentation du nouveau label Effinergie Patrimoine, lancé en septembre 2019.

C'est parce que le réseau des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement promeut ces mêmes objectifs que la Fédération Nationale des CAUE s'est intéressée à ce jeune label. Elle participe avec les CAUE du Val-de-Marne et de la Charente à cette démarche innovante.

MATINALES
DE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Dans le cadre de ses actions en matière de précarité énergétique, le Conseil Départemental du Val-de-Marne propose aux professionnels du territoire des rendez-vous réguliers pour traiter de l'actualité de la précarité énergétique ou de sujets spécifiques : confort, énergie, eau, indécence, insalubrité, etc.

Ces rendez-vous prennent la forme de sessions d'informations et d'échanges semestrielles : les « Matinales de la précarité énergétique ».

Organisées autour d'experts, elles favorisent la mise en réseau, la montée en compétences des professionnels et, in fine, l'amélioration des réponses apportées aux personnes en situation de précarité énergétique lors de leur parcours d'accompagnement.

Le 14 janvier 2020, le CAUE 94, aux côtés du Médiateur National de l'Energie, de la Direction Gaz tarif réglementé d'Engie et de l'ALEC MVE, a présenté les marchés de l'énergie et les différents enjeux pour les ménages et leur accompagnement.

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

Depuis 2017, le pôle Agence de l'énergie accompagne les Établissements Publics Territoriaux Paris-Est-Marne&Bois et Grand Paris Sud Est Avenir dans la réalisation de leur Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

Ces plans, inscrits dans la loi Grenelle et la loi de transition énergétique pour la croissance verte, ont deux objectifs principaux pour leur territoire :
• Atténuer les émissions de gaz à effet de serre
• Réduire leur vulnérabilité face au changement climatique

L'Agence a notamment apporté son expertise pour l'élaboration du diagnostic de la stratégie territoriale portant sur les consommations énergétiques, la production d'énergie renouvelable (avec un scénario sur les productions énergétiques renouvelables aux horizons 2030 et 2050) et sur les émissions de gaz à effet de serre (avec un bilan de gaz à effet de serre « patrimoine et compétences » du territoire).

Elle a également participé à l'élaboration des fiches Actions du PCAET et à l'élaboration des indicateurs permettant de suivre l'impact des actions mises en place dans l'atteinte des objectifs énoncés dans le Plan Climat.

Suite au vote de ce plan par le conseil de territoire le 2 octobre 2019, l'Agence a commencé son accompagnement auprès de Grand Paris Sud Est Avenir pour la mise en œuvre de plusieurs actions, portant notamment sur la rénovation énergétique de l'habitat et sur les énergies renouvelables.

En 2020, le pôle agence a accompagné le territoire sur trois actions du PCAET.

Fiche action 1 : cadre d'intervention de rénovation énergétique

Le pôle Agence a co-animé avec le service habitat un atelier sur la mobilisation des aides financières dans le cadre de la rénovation énergétique. À destination des personnels des services urbanisme et habitat des communes du territoire, cet atelier leur a permis de prendre connaissance des permanences info-énergie et du rôle de l'agence pour l'accompagnement des ménages désireux de faire des travaux. Il a également été l'occasion d'introduire la prochaine étude de GPSEA portant sur le futur cadre d'intervention de rénovation énergétique du parc résidentiel.

Fiche action 2 : plateforme numérique de conseils personnalisés

• Plateforme de rénovation énergétique
Le pôle Agence a accompagné le territoire sur l'élaboration de sa plateforme Internet de rénovation énergétique. L'objectif de cette plateforme est d'offrir aux concitoyens du territoire une porte d'entrée unique assurant la bonne orientation des particuliers vers les outils et ressources appropriés à leurs besoins. Elle assure notamment le lien vers le CAUE et le pôle Agence de l'énergie pour l'accompagnement des ménages qui engagent des travaux de rénovation énergétique.

• Webinaire sortir du fioul
Dans le cadre de cette plateforme, le pôle Agence de l'énergie a co-animé avec GrDF un webinaire sur la sortie du chauffage au fioul. À destination des particuliers habitant en maison individuelle et souhaitant connaître les alternatives au chauffage fioul tout comme les aides mobilisables, ce webinaire a été suivi par une trentaine de participants.

• Vidéo tuto : isolation à 1€
Suite aux nombreuses offres d'isolation des murs par l'extérieur à 1€, le territoire du Grand Paris Sud Est Avenir a souhaité informer ses citoyens de manière pédagogique sur le fonctionnement de ces offres et ses dangers. Au lieu de proposer un événement ponctuel comme un webinaire, l'idée d'une vidéo accessible à tout moment sur les sites du CAUE et du territoire semblait être pertinente. La vidéo permet d'aborder plus facilement les détails techniques de l'isolation des murs et assure une meilleure compréhension des offres à 1€.

Fiche action 3 : stratégie de développement des énergies renouvelables et de récupération

Le pôle Agence de l'énergie a co-animé avec le service développement durable un atelier sur les énergies renouvelables. Il a permis de rassembler l'ensemble des contributions des acteurs privés et associatifs du territoire sur des actions portant sur le développement et l'innovation des énergies renouvelables.

VAL-DE-MARNE EN MOUVEMENT POUR LE CLIMAT

La rencontre annuelle du réseau « Val-de-Marne en mouvement pour le climat » s'est tenue cette année sur le thème « Résilience et transition écologique en Val-de-Marne ». Cinq ans après la COP21 et la création du réseau Val-de-Marne en mouvement pour le climat, la rencontre est revenue sur les réalisations des dernières années et les projets en cours ou futurs du réseau.

Alors que les crises (sanitaires, écologiques et climatiques, économiques etc.) sont déjà là et affectent de plus en plus le quotidien des val-de-marnais, la rencontre annuelle du réseau Val-de-Marne en mouvement pour le climat a permis de réfléchir collectivement à la notion de résilience à l'échelle locale et ses liens avec la transition écologique.

Quelles sont les vulnérabilités du Val-de-Marne ? Quels sont les leviers pour mieux anticiper, s'adapter et réduire les crises contemporaines et futures ? Comment les réflexions et les projets menés en matière de transition écologique en Val-de-Marne peuvent apporter des réponses en matière de résilience ? Des ateliers thématiques animés par les acteurs du territoire agissant en matière de transition écologique - dont le CAUE 94 - ont permis de travailler en groupe à partir de scenarii concrets sur les facteurs de vulnérabilité et de résilience existants et à développer.

Au total, huit ateliers thématiques ont permis aux participants d'exprimer leurs opinions, d'échanger et de partager leurs retours d'expériences... sur la notion de résilience. Le pôle énergie du CAUE 94 a animé l'atelier « énergie » sur le thème « comment être résilient face à l'énergie », et a permis de faire ressortir les principaux facteurs de vulnérabilité et des exemples de résilience dans le Val-de-Marne. À partir d'un scénario réel, cet atelier a mis en évidence les dispositifs publics locaux ainsi que les initiatives individuelles et collectives qui se font, ici et là, pour se montrer résilient face à l'énergie.

COMMISSION RÉGIONALE
DU PATRIMOINE ET DE L'ARCHITECTURE

En application de la loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine, promulguée le 7 juillet 2016, la DRAC Ile-de-France a institué la Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture (CRPA).

Cette commission est consultée en matière de création, de gestion et de suivi de servitudes d'utilité publique et de documents d'urbanisme institués dans un but de protection, de conservation et de mise en valeur du patrimoine culturel.

Elle peut proposer toutes mesures propres à assurer la protection, la conservation et la mise en valeur du patrimoine et de l'architecture. Dans le cadre des missions d'expertise assurées par les CAUE, le CAUE du Val-de-Marne est membre de la CRPA, deuxième section : projets architecturaux et travaux sur immeubles (parmi les membres nommés par arrêté du préfet de région pour une durée de cinq ans).

Cette deuxième section est compétente en matière de projets architecturaux, d'études et de travaux sur immeubles, en cas de désaccord entre l'autorité compétente en matière d'autorisations d'urbanisme et l'architecte des Bâtiments de France et en cas de dérogation au document d'urbanisme pour les projets dont la réalisation présente un intérêt public du point de vue de la qualité ainsi que de l'innovation ou de la création architecturales.

COMMISSIONS DÉPARTEMENTALES

• COMMISSION LOCALE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Les décisions d'attribution des aides en faveur de l'habitat privé, octroyées par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), sont prises par le délégué de l'ANAH dans le département ou son représentant, après avis de la commission locale d'amélioration de l'habitat (CLAH).
L'article R 321-10 du code de la construction et de l'habitation définit la composition, le rôle et les pouvoirs de cette commission. Le CAUE est membre siégeant à cette commission en tant que personne compétente en matière d'habitat. Huit à dix commissions se tiennent chaque année dans le département.

• COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL

Les commissions départementales d'aménagement commercial (CDAC) se prononcent sur les projets soumis à autorisation d'exploitation commerciale. Le secrétariat de la CDAC est assuré par les services de la préfecture du département. Conformément à l'article L.751-2 du code de commerce, chaque CDAC est composée de sept élus, dont le maire de la commune d'implantation, et de quatre personnes qualifiées en matière de consommation, de protection des consommateurs, de développement durable et d'aménagement du territoire.
C'est à ce titre que le CAUE du Val-de-Marne participe à cette commission.

• COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES SITES ET DES PAYSAGES

La commission départementale de la Nature, des Paysages et des Sites du Val-de-Marne, présidée par le Préfet ou son représentant, se réunit en formation spécialisée (conformément à l'arrêté préfectoral N°2014/7632 du 1er décembre 2014). Pour la formation dite « des Sites et des Paysages », le CAUE du Val-de-Marne est membre siégeant au titre des personnes compétentes en matière d'aménagement et d'urbanisme, de paysage, d'architecture et d'environnement.

• COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU SAGE MARNE-CONFLUENCE

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau est coordonné par le Préfet, qui fixe par arrêté la composition de la commission locale de l'eau (CLE). Le CAUE du Val-de-Marne est membre de cette commission dans le collège des associations concernées et compétentes dans le domaine de l'aménagement, du paysage et de l'environnement.

JURYS DE CONCOURS

Les architectes-conseils interviennent en tant que membre de jury, en qualité de personnes pouvant représenter les maîtres d'œuvre, tant dans les concours organisés par les collectivités que par les bailleurs sociaux et les aménageurs. Le CAUE apporte un éclairage quant à la méthodologie lors de l'analyse des candidatures, et s'efforce de faire de l'espace du jury de concours un moment de débat, d'éclairages réciproques et d'échanges diversifiés, tant sur les attentes et contraintes du maître d'ouvrage que sur les questions d'esthétique, d'usage, d'insertion urbaine et de qualité architecturale et environnementale.

• ZOOM sur deux jurys de concours

Le CAUE 94 a été invité à participer à deux jury de concours.

Un concours pour la construction d'un immeuble d'une quarantaine de logements collectifs à Nogent-sur-Marne.

Trois équipes de maîtrise d'œuvre ont ainsi été invitées à concourir et réfléchir à l'insertion d'un immeuble collectif en lisière d'un quartier pavillonnaire. L'articulation entre les échelles urbaines, la densité et les rythmes bâti/jardin étaient, entre autres, les enjeux de ce projet.

La prise en compte du contexte écologique à travers les choix de matériaux et d'implantation, ainsi que l'habitabilité des appartements étaient également au cœur du débat.

Un concours pour la construction d'un complexe sportif à Vincennes.

L'implantation en cœur d'ilot, l'articulation avec les bâtis alentours, la gestion des flux et des nuisances et la qualités des espaces intérieurs ont été les principales caractéristiques étudiées lors de l'analyse des trois projets concurrents.

INFORMATION DES PROFESSIONNELS ET COLLECTIVITÉS

LES JOURNÉES D'INFORMATION

Le CAUE et son pôle Agence de l'énergie du Val-de-Marne proposent chaque trimestre une sélection de visites de réalisations architecturales, urbaines, paysagères ou d'expositions, de rencontres avec des professionnels, de conférences et de tables rondes.

Nous souhaitons, dans un contexte où notre territoire connaît de profondes mutations, où les enjeux de la future métropole se concrétisent, où les questions énergétiques et celles liées au développement durable deviennent cruciales, donner aux acteurs de l'aménagement la possibilité de nourrir leur réflexion.

Les Journées d'information - qui s'adressent aux élus, professionnels libéraux ou des collectivités locales, bailleurs sociaux, aménageurs publics et privés, associations et citoyens - constituent en effet une occasion privilégiée de découvertes, d'enrichissement et de renouvellement des pratiques, de formation ou encore d'échanges.

Cette année, un peu particulière et pleine de rebondissements, nous a obligé à reporter une partie des rencontres qui étaient prévues et, malheureusement, à en annuler certaines. Nous n'avons en effet pu faire qu'une seule visite depuis le début de la crise sanitaire et la table ronde prévue au mois d'avril, annulée puis reportée au mois de décembre a finalement eu lieu, mais sous forme de webinaire.

Cette période inédite et contrainte nous a toutefois permis de réfléchir à de nouveaux formats tels que le webinaire, et de redéfinir notre offre de sensibilisation auprès du public professionnel. Les Journées d'informations existaient depuis plus d'une vingtaine d'années et, au fil du temps et de l'essor de l'Agence de l'énergie, d'autres visites et rencontres sont venues enrichir nos actions de sensibilisation auprès des professionnels.

Il nous a semblé important de regrouper toutes ces propositions sous un même titre afin que les choses soient plus claires pour notre public. Une réflexion a donc été menée au sein de l'équipe et les Journées d'information vont désormais laisser la place aux Coups de PROjecteurs qui débuteront en 2021.

LES • CAUE
D'ÎLE-DE-FRANCE

OBSERVATOIRE DE LA QUALITÉ ARCHITECTURALE DU LOGEMENT

EN ÎLE-DE-FRANCE

Créé en 2005 par les CAUE d'Île-de-France, la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France et la Direction générale du patrimoine, l'Observatoire régional de la qualité architecturale du logement en Île-de-France continue à éditer chaque année des fiches de retours d'expériences qui alimentent un séminaire annuel, des publications, ainsi que les formations professionnelles...

Outil évolutif de ressources partagées, il a pour mission, à travers une réflexion sur la qualité architecturale du logement, de :

- collecter et analyser les informations relatives à la qualité des objets construits,
- présenter, au plan régional, une collection argumentée d'opérations qui font référence en la matière,
- créer les conditions d'émergence d'un débat.

Depuis 2010, les analyses publiées intègrent deux évolutions majeures : l'enrichissement du volet environnemental et technique grâce à l'apport d'Ekopolis et l'examen approfondi de la qualité d'usage des opérations, en partenariat avec le Centre de recherche sur l'habitat (CRH). L'analyse de cette qualité d'usage est réalisée à partir d'entretiens qualitatifs menés sur un échantillonnage (non représentatif) d'habitants de chaque opération. En fonction du nombre de logements, 2 à 6 entretiens sont réalisés avec les usagers, habitants ou gardiens d'immeuble.

En 2020, l'Observatoire a concentré ses actions et réflexions sur l'enjeu de qualité architecturale dans la rénovation énergétique du logement collectif.
Un séminaire de lancement s'est tenu le 9 mars sur la question de la « Qualité architecturale du logement et rénovation énergétique ». Une cinquantaine de personnes ont participé à cet événement.
L'Observatoire a également publié neuf entretiens dans lesquels des professionnels ont été invités à débattre sur le sujet.

Quatre fiches d'analyse d'opération de réhabilitation de logement et/ou de transformation de bâtiment en logements ont été publiées, dont un projet dans le Val-de-Marne.

2020-2025

SCHÉMA POUR L'AUTONOMIE

À DESTINATION DES PERSONNES ÂGÉES, DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET DE LEURS AIDANTS

Vivre ensemble.
Une histoire collective.

VAL de MARNE
Département utile

FAVORISER L'ACCESSIBILITÉ

AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

PARTICIPATION AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CITOYENNETÉ ET DE L'AUTONOMIE (CDCA 94)

En partenariat avec le Conseil départemental

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées renforce les exigences en matière d'accessibilité. Les communes et les services départementaux sont les acteurs clé de la mise en œuvre d'une ville accessible, une ville pour tous. Dans le cadre de l'élaboration du futur schéma départemental pour l'Autonomie, le CAUE accompagne depuis 2010 le département du Val-de-Marne (Direction des Services aux Personnes Agées et aux Personnes Handicapées) dans l'organisation d'un réseau inter-collectivités pour échanger et partager des exemples de bonnes pratiques.

Le CDCA est une instance consultative qui permet de donner un rôle aux acteurs des secteurs de l'âge et du handicap. La contribution du CAUE 94 est la suite d'un partenariat pluriannuel sur les thématiques qui lient les enjeux de l'aménagement avec la participation de tous à la vie de la cité. Le CAUE 94 a co-animé la commission de travail thématique Mobilité/accessibilité dans le cadre du processus d'élaboration du Schéma pour l'Autonomie à destination des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui sera arrêté en mars 2020.

Lors de la séance du 6 février 2020, un projet de schéma a été présenté avec les pistes d'actions identifiées lors des ateliers. Les travaux de la commission ont abouti à sa validation, et le 14 décembre 2020, ce document a été voté à unanimité.

PARTENARIAT SUR LA FAVORISATION DES PROJETS « D'HABITAT INCLUSIF »

Le CAUE 94 a été sollicité par la Direction de l'Autonomie du CD 94 pour participer au suivi de l'AMI (appel à manifestation d'intérêt) porté par l'Agence Nationale de Recherche. La situation sanitaire ayant bousculé le calendrier de l'appel, le suivi envisagé initialement n'a pas pu être réalisé.

Les échanges avec le département visent aujourd'hui la mise en place d'actions de valorisation des projets de ces nouvelles formes « d'habiter » complémentaires au domicile (logement ordinaire).

Il s'agit de sensibiliser les collectivités et les acteurs du secteur aux opportunités offertes par les dispositifs d'aide à la réalisation de petits ensembles de logements indépendants, caractérisés par la volonté des habitants de vivre ensemble et par des espaces de vie individuels associés à des espaces de vie partagés, dans un environnement adapté et sécurisé.

RESPONSABILITÉ

BIEN COMMUN

DIALOGUE

DÉCLOISONNER LES APPROCHES
ET LES LIMITES ADMINISTRATIVES

LA BIODIVERSITÉ +

ARPENTER, EXPÉRIMENTER, METTRE EN ŒUVRE

En 2017, les CAUE d'Île-de-France font partie des huit lauréats de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) porté par la Fédération Nationale des CAUE, en partenariat avec le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer et l'Association des Régions de France. Les CAUE d'Île-de-France proposent aux élus et aux acteurs franciliens d'arpenter et d'expérimenter les continuités écologiques sur une dizaine de parcours. Leur travail a donné lieu à la réalisation de dix carnets de territoire restituant les échanges et un film documentaire intitulé « la biodiversité : un bien commun », réalisé par Perrine Michon, maître de conférences en géographie.

En 2019, grâce à un financement de la DRIEE, les CAUE d'Île-de-France poursuivent leur démarche dans le cadre de l'évaluation du Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE) en partenariat avec l'Agence Régionale de la Biodiversité, l'Agence des Espaces Verts et de nombreuses collectivités et institutions. Lors d'arpentages de terrain, ils ont invité les participants à se questionner autour des valeurs associées à la biodiversité. Cette réflexion sur les valeurs, pour laquelle les CAUE ont été accompagnés par Carine Dartiguepeyrou, politologue et prospectiviste, constitue le fondement de la démarche. Ainsi, les participants ont pu débattre sur la biodiversité, l'écologie, les biens communs et leur articulation avec les processus de projet, les contraintes réglementaires et opérationnelles. À partir de ces échanges, six fiches arpentages ont été produites, ainsi qu'un document pour l'évaluation du SRCE.

Un séminaire de restitution est proposé en 2020 à l'ensemble des participants des arpentages et aux partenaires institutionnels de la démarche. Cinq grands thèmes issus des échanges sur le terrain sont choisis pour être débattus par les participants. Des ateliers permettent ainsi de partir des constats et des solutions évoquées sur le terrain pour creuser les problématiques et explorer de nouvelles pistes d'actions concrètes. Pour aider à les imaginer, les cinq valeurs les plus citées lors des arpentages sont rappelées sous la forme de cartes. Les résultats de ces ateliers sont retranscrits dans une synthèse de restitution du séminaire.

ANIMATION DU PLAN DE PAYSAGE MARNE CONFLUENCE

Aux côtés du Syndicat Marne Vive, du CAUE 77 et du CAUE 93, le CAUE 94 s'engage dans l'animation et l'accompagnement de la mise en œuvre opérationnelle du Plan de Paysage Marne Confluence. Dans cette intention, une convention de partenariat pour la période 2019-2021 est signée entre le Syndicat Marne Vive et les CAUE 77, 93 et 94.
Les objectifs de cette collaboration consistent à pérenniser la mobilisation des acteurs, l'étendre à de nouvelles parties prenantes, diffuser les ambitions du document et sensibiliser à la question de l'eau et de ses paysages.

Deux actions principales sont réalisées en 2020 : la poursuite de la formation des équipes des CAUE et la tenue d'une séance spéciale de la commission « Eau dans l'aménagement » sur le thème de « l'eau, source de qualité paysagère au bénéfice des territoires et des usagers ».

Ces rencontres ont permis d'informer des professionnels directement en prise avec les questions d'aménagement, d'eau et de paysage afin de faire émerger des leviers pour concilier développement urbain et exigences environnementales.

DRAC

RÉHABILITATION ET PATRIMOINE BÂTI

Pour répondre à la mise en œuvre des politiques publiques et sollicité sur de nombreux dossiers (recours sur avis des ABF sur les isolations thermiques par l'extérieur (ITE), avis sur des projets émanant de particuliers, de collectivités, de bailleurs sociaux, des projets liés à l'ANRU ou de réhabilitation des architectures contemporaines remarquables, ...) le service architecture en charge de la transversalité et de la réhabilitation de la DRAC a souhaité mettre en place des moments d'échanges.

Les rencontres organisées ont été axées sur la prise en compte des domaines transversaux utiles à une conception vertueuse des interventions sur l'existant dans un contexte de mutation forte des territoires urbains et périurbains franciliens.

Le CAUE du Val-de-Marne, représentant les CAUE d'Ile-de-France, a contribué à ces échanges en présentant les diverses actions des CAUE visant la mise en valeur de l'existant et la réhabilitation attentive du bâti.

Ces rencontres ont permis de croiser les regards des UDAP, des services de l'État et des acteurs intervenant dans les politiques favorisant la réhabilitation thermique du bâti (ANAH, DRIEA, AREC, PNR), des bureaux d'études techniques et des chercheurs (APUR, Institut Paris Région, ENSA).

ATLAS DES PAYSAGES DU VAL-DE-MARNE

Le CAUE a accompagné en 2019 les services de l'État dans l'élaboration du cahier des charges de l'Atlas des paysages du Val-de-Marne et dans l'organisation d'une rencontre précédant le lancement de l'appel d'offre et le choix de l'équipe mandataire.

En début d'année 2020, l'équipe sélectionnée commence son étude. Entre septembre et octobre 2020, 4 journées de randonnées urbaines, dont le parcours a été élaboré à partir d'un sondage sur l'appréciation des lieux diffusé au printemps-été 2020, sont réalisées avec des habitants à travers le territoire du Val-de-Marne. Le CAUE a participé à ces randonnées destinées à recueillir le ressenti des habitants et les perceptions des lieux traversés, ainsi qu'à la réunion de point d'avancement du bureau d'étude, rassemblant les services de l'état (DRIEE, DRIEA), du département, les architecte-conseil et paysagiste-conseil du Val-de-Marne, les 3 Établissements Publics Territoriaux.

VISITE DE CHANTIER

COLLÈGE AUDIN À VITRY-SUR-SEINE

Le 4 mars 2020, une dizaine d'architectes ont participé à la visite du chantier du collège, Josette et Maurice Audin à Vitry-sur-Seine, organisée conjointement par le CAUE du Val-de-Marne et l'Union des Architectes 94.

Outre un bâtiment très fonctionnel, ils ont découvert la mise en œuvre du béton de chanvre sur le gymnase. Avec une épaisseur de presque 40 cm de béton de chanvre recouvert d'un enduit à la chaux, les parois de ce gymnase bénéficient d'une résistance thermique très importante tout en utilisant des matériaux biosourcés.
Cela permet de réduire l'énergie grise de construction du bâtiment en utilisant des matériaux naturels, repectueux de notre santé et de notre environnement.

La visite était guidée par Gérard LE GOFF, architecte à l'Agence Rudy Ricciotti et Clémence TOTY-PÉROCHE, chargée d'opérations à la Direction des Bâtiments / Service des Collèges du Conseil départemental du Val-de-Marne.

FORMATION DES PROFESSIONNELS ET COLLECTIVITÉS

ARCHITECTURE DANS LA VILLE

Instruire les projets de transformations, réhabilitations et constructions neuves

FOR-MA-TIONS

2021

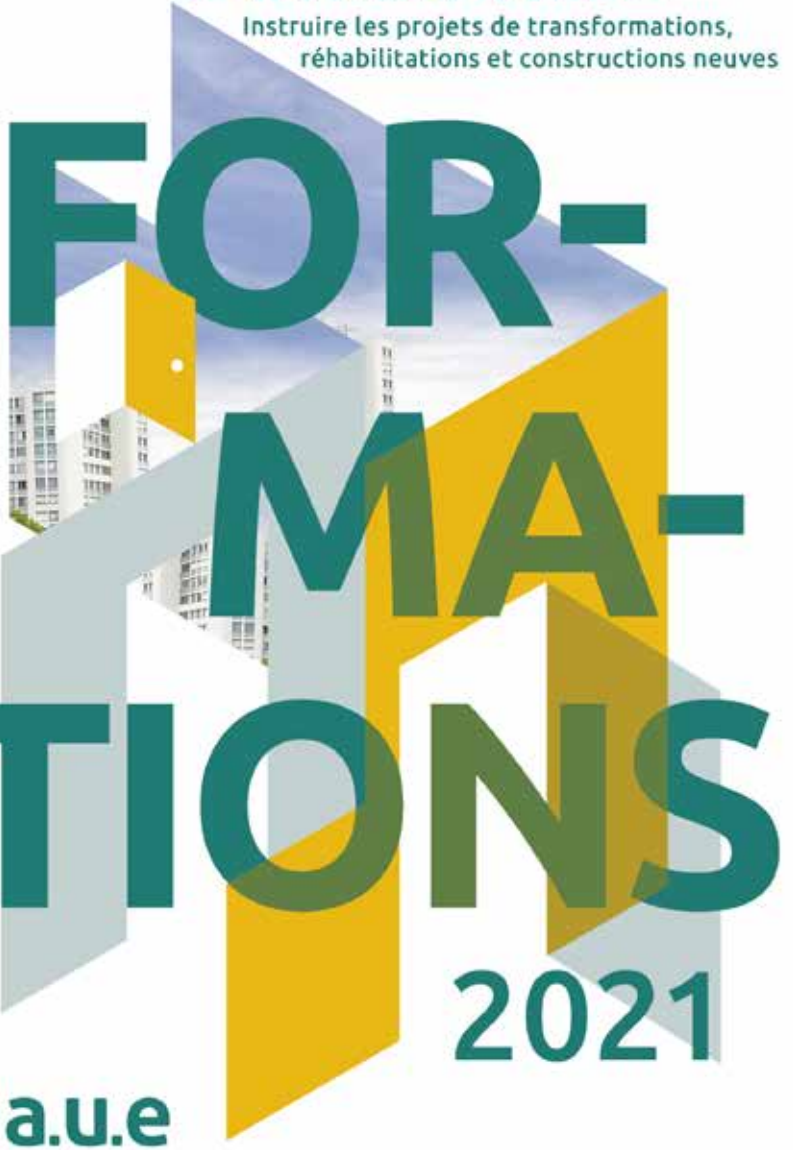

Les c|a.u.e d'Île-de-France

ARCHITECTURE DE LA VILLE

INSTRUIRE LES PROJETS DE TRANSFORMATIONS, RÉHABILITATIONS ET CONSTRUCTIONS NEUVES

Pour répondre au plus près de la demande, mais aussi pour s'adapter et faire évoluer les contenus de formation, le CAUE 94 a poursuivi sa réflexion sur l'évolution de la formation « architecture de la ville ».

Toujours en étroite collaboration avec les CAUE d'Ile-de-France, cette formation nouvellement intitulée « Architecture dans la ville : Instruire les projets de transformations, réhabilitations et constructions neuves » est proposée dès le 1er trimestre 2021.

La formation se présente sous forme 5 modules complémentaires et indépendants. Ces derniers seront présentés soit sous forme de webinaire, soit sur place.

La formation propose de mieux comprendre et apprécier le projet architectural et son insertion dans son environnement, en neuf comme en réhabilitation. Cette formation est organisée en plusieurs modules indépendants et complémentaires afin d'offrir un socle de connaissances sur les caractéristiques du bâti urbain et rural d'Île-deFrance. La formation permet d'apprendre à situer les bâtiments dans leur contexte historique et paysager, de connaître les caractéristiques constructives, les matériaux qui composent les bâtiments neufs et réhabilités et de maîtriser les enjeux énergétiques et environnementaux auxquels les projets doivent répondre.

Elle s'adresse aux instructeurs en droit des sols des services d'urbanisme des communes et des communautés d'agglomération, aux agents et responsables des services d'urbanisme des collectivités locales et de l'État, aux conseillers des agences de l'énergie d'Île-deFrance.

Objectifs pédagogiques :

- Acquérir des connaissances générales, des repères chronologiques et stylistiques dans l'histoire de l'architecture et de la ville
- Acquérir des connaissances générales, techniques et constructives, en rapport avec les différentes typologies de l'architecture en Île-de-France ;
- Connaître les éléments à prendre en compte pour une bonne lecture et analyse de l'intégration urbaine et paysagère d'une architecture individuelle ou collective ;
- Reconnaître et discerner les éléments qualitatifs dans un projet d'architecture inséré dans un tissu existant ;
- Être en mesure de dialoguer avec la maîtrise d'ouvrage publique et privée lors de l'instruction sur les enjeux de matérialité, de pérennité des façades, de prise en compte de l'environnement.

FORMATION « CONTINUE »

À LA DEMANDE

• Pour le personnel de la direction du développement urbain d'Ivry-sur-Seine

En 2020, le CAUE a poursuivi les formations pour la direction du développement urbain d'Ivry-sur-Seine.

La thématique retenue cette année fut « L'intégration des locaux d'activité en opération mixte ».

Cette formation répond aux problématiques de la commune concernant les divers enjeux de pérennité des locaux d'activité dans les opérations mixtes et de leur intégration en milieu dense, qu'elles soient en milieu diffus ou en ZAC.

Cette formation, qui s'est tenue sur une matinée, a permis d'exposer dans un premier temps le livre blanc sur l'immobilier d'entreprise artisanale, puis, dans un second temps, de présenter les stratégies de maitrise foncière publique des locaux artisanaux et commerciaux.

STAGES POUR LE RECTORAT

FORMATION ENSEIGNANTS

La participation du CAUE 94 aux stages proposés aux enseignants des collèges et lycées se consolide avec la proposition d'interventions complémentaires : la présence du CAUE 94 dans les stages spécifiques sur l'architecture, mais également ceux consacrés à des thématiques transversales du domaine OUV(Ouverture culturelle).

Ces contributions permettent de sensibiliser aux questions de l'environnement bâti et du paysage et de promouvoir l'interdisciplinarité. Les programmes du collège et lycée demandent aux enseignants de présenter les enjeux des métropoles, de l'aménagement, du patrimoine bâti et des questions environnementales.

Le rôle du CAUE, en tant que ressource pour connaître le territoire proche, est conforté par ces formations qui sont également destinées à faire émerger des projets portés par les établissements.

ARCHITECTURE ET FORMES URBAINES

Participation à l'organisation et à la définition du contenu du stage, consacré plus spécifiquement à l'architecture du logement. Le but est de proposer une thématique à partir de laquelle les enseignnts pourront développer des projets en faisant travailler leurs élèves sur la perception de l'habitat.

Le CAUE a pris en charge l'introduction sur l'histoire de l'architecture et la journée du 5 mars à Ivry-sur-Seine, « Les formes d'habitats au XXème et XXIème siècle : les expériences de logement social à Ivry-sur-Seine », comprenant des visites d'ensembles de logements emblématiques et une rencontre en salle avec le personnel des archives municipales.

Ce stage a eu lieu à la veille du premier confinement imposé par la crise sanitaire. Les autres stages comprenant la participation du CAUE 94 (Raconter le territoire, 2 et 3 avril 2020 - Patrimoine archives et Patrimoine sportif, 11 au 15 mai 2010) n'ont pas pu être organisés. Ils ont été reportés en 2021 et se tiendront au moins partiellement en format webinaire).

RECHERCHE ARCHITECTURALE

FORMATION ET CONTRIBUTION

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le CAUE du Val-de-Marne intervient dans le cadre de partenariats avec les universités, écoles d'architecture, écoles d'urbanisme, instituts d'enseignement supérieur. Ces interventions peuvent prendre différentes formes selon les formations et les disciplines. Le CAUE peut être force de proposition pour poser une problématique territoriale et/ou être le lien entre l'enseignement supérieur et les collectivités et alimenter les étudiants de sa connaissance du territoire.

Proposition de sites d'étude et présentation des enjeux territoriaux

• **Organisation d'une promenade architecturale** (2 avril 2020) dans le cadre des activités pédagogiques de la 1ère année de la Formation Professionnelle Diplômante de l'ENSA Versailles, et plus précisément dans le cadre de l'enseignement de Roberta Borghi et Anne-Sylvie Bruel.

Était prévue, le 2 avril 2020, une matinée de présentation du terrain (Maisons-Alfort, Charenton-le-Pont, rives de la Marne, passerelle de l'écluse Saint-Maurice, traversées piétonnes/infrastructures),. Après une préparation in situ en collaboration avec les enseignantes de la formation, la visite des lieux en présence des étudiants a finalement été organisée en distanciel.

• **Proposition d'un site de projet** pour l'atelier de l'enseignant Etienne Léna de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris Val-de-Seine (ENSAPVS) :
Les cuisines de l'ancien internat pour filles du domaine de Chérioux

Dans le cadre de la réforme du programme pédagogique de l'ENSA Paris Val de Seine (ENSAPVS), mis en place, conformément aux demandes du Ministère de la Culture, un enseignement du projet d'architecture en lien avec la transformation de l'existant.

Ce projet pédagogique, à destination des étudiants en licence 3, organise un enseignement pluridisciplinaire faisant intervenir, autour du studio de projet d'architecture encadré par un architecte (TPCAU), des enseignants du champ de la construction (STA) et des enseignants du champs de l'histoire (HCA).

L'objectif de cet enseignement est d'initier les étudiants aux méthodologies spécifiques que requièrent l'intervention sur l'existant : documentation et description de l'édifice grâce à du relevé et des recherches en archives, diagnostic et identification des qualités, valeurs, pathologies, etc. qui constituent les spécificités et caractéristiques de l'édifice, mise en forme d'un projet qui instaure un dialogue entre l'existant et le projet, en tenant compte des spécificités énoncées.

Dans ce contexte, afin de répondre à plusieurs enjeux pédagogiques, il est envisagé de travailler sur des édifices du territoire proche de l'ENSA Paris Val de Seine pour faciliter l'accès et la connaissance du contexte des bâtiments concernés.

Par sa connaissance du territoire, le CAUE 94 a vocation à identifier des lieux et édifices dont les problématiques peuvent être soumises à la réflexion des étudiants. Une présentation de l'histoire du site du domaine départemental Chérioux à Vitry-sur-Seine, son architecture et son paysage, ont fait l'objet d'une présentation à l'ensemble des étudiants de l'atelier de projet.

• **Proposition de site de projet** pour les étudiants de Master 2, TRANSFORMATIONS de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Val de Seine : l'évolution du réservoir de la ville de Saint Maur, actuellement désaffecté.

SENSIBILISATION JEUNE PUBLIC

LES ENFANTS DU PATRIMOINE

C'est en 2003 et avec le soutien de la DRAC Île-de-France, que les CAUE franciliens ont initié « Les Enfants du Patrimoine », manifestation désormais nationale (depuis 2018) et menée sous l'égide du Ministère de la Culture et de la Fédération nationale des CAUE.

Cette action de sensibilisation, proposée aux scolaires la veille des Journées Européennes du Patrimoine, offre gratuitement aux écoliers, collégiens et lycéens de notre région un programme de plus de 300 visites.

L'objectif de cet événement est de permettre aux jeunes, accompagnés de leurs enseignants, de découvrir le patrimoine architectural, urbain et paysager d'Île-de-France lors de visites informatives, poétiques ou ludiques, de promenades architecturales, de parcours urbains, d'ateliers ou encore de jeux de piste.

Dès le mois de mai, les enseignants ont la possibilité d'accéder à l'ensemble de la programmation régionale et de s'inscrire en ligne, via un site dédié à la manifestation : https://www.les-enfants-du-patrimoine.fr/

Malgré l'incertitude et toutes les contraintes engendrées par la crise sanitaire, l'édition 2020 a pu avoir lieu, comme prévu, le vendredi 18 septembre. Tous nos partenaires relais ont témoigné, malgré ce contexte particulièrement difficile, leur attachement à cette manifestation. Tous ont joué le jeu pour que nous puissions proposer aux enseignants, dès la mi-mai, une offre riche et variée, même si légèrement moins importante que les années précédentes.

300 activités ont pu ainsi être programmées en Île-de-France, dont **57 dans notre département**. 39 ont pu être organisées grâce à la participation de partenaires et 18 l'ont été directement par le CAUE du Val-de-Marne. Cela représentait 182 créneaux de visites.

Les enseignants ont été tout aussi enthousiastes dès l'ouverture des inscriptions et malgré les aléas des protocoles sanitaires. Nous notons également une baisse de la fréquentation en raison d'annulations la semaine précédant la manifestation et de la révision des protocoles sanitaires.

Néanmoins 469 classes, soit environ 12 639 élèves, ont pu être accueillis dans toute la région.

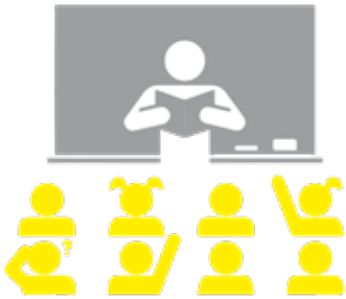

87 classes sensibilisées = **2175** jeunes sensibilisés dans le Val-de-Marne

Les Enfants du Patrimoine

www.les-enfants-du-patrimoine.fr

vendredi
18 septembre
2020

300 activités gratuites
en Île-de-France pour les
écoles, collèges et lycées

Programme & réservation en ligne
#lesenfantsdupatrimoine

Les c|a.u.e d'Île-de-France

LES ENFANTS DU PATRIMOINE

ZOOM SUR...

• Visite de la Briqueterie à Vitry-sur-Seine

Pour « Les Enfants du Patrimoine », le CAUE 94 et la Briqueterie ont proposé une visite destinée aux élèves de l'enseignement primaire (à partir du CP) et secondaire. Cette visite ponctuée d'interventions tantôt par la parole, tantôt par la danse, tantôt par l'expérimentation collective a permis aux élèves de découvrir ce lieu au fort passé industriel, comme un espace de déambulation, d'arrêt et de respiration. Il fut aussi propice au questionnement du rapport intérieur-extérieur et de l'apport des matériaux de construction dans la création d'ambiances architecturales. Au total, deux classes d'élémentaire ont participé, ce qui représente 46 élèves.

• Villeneuve-Saint-Georges à la découverte du centre ancien

Le CAUE 94 a proposé une visite découverte du centre ancien de Villeneuve-Saint-Georges. Deux classes de collège et deux classes de lycée ont eu l'occasion de découvrir le patrimoine architectural de la ville qui s'échelonne du XVIIème au XXème siècle. En une heure, chaque classe a ainsi pu observer les différentes typologies architecturales mais également comparer et toucher les matériaux les composant. 83 élèves ont été sensibilisés.

• Grands-ensembles de Vitry-sur-Seine

Visites avec deux classes de 6ème (Villejuif) et 5ème (Charenton) du grand ensemble de Vitry-sur-Seine.
L'objectif du parcours est de faire découvrir le patrimoine du XXème siècle de Vitry aux enfants des classes du Val-de-Marne. À travers un jeu/questionnaire/carte aux trésors, les élèves sont amenés à observer les différentes typologies du bâti, les différents éléments programmatiques et à comprendre l'histoire de ce grand projet urbain.

• Vallée de la Bièvre à Cachan

En collaboration avec l'association du jardin partagé de la Fontaine Couverte, le CAUE 94 a accueilli deux classes de CE2, d'Arcueil et de Cachan.
D'une géographie marquée, cette vallée urbaine offre de nombreux panoramas. Parsemés de pavillons et de jardins, les coteaux laissent percevoir une forte présence de la nature. Les aqueducs, éléments d'un vaste réseau d'alimentation en eau de Paris, en sont les monuments. La rivière, le long de laquelle les premiers villages se sont installés, fut enfouie il y a 50 ans et fait aujourd'hui l'objet d'un projet de réouverture.

LES ARCHITECTES ET LES PAYSAGISTES DANS LES CLASSES

L'architecture et le paysage font partie intégrante de notre cadre de vie et il nous semble important, conformément à nos missions, que les jeunes publics y soient initiés. Le CAUE du Val-de-Marne développe depuis sa création, et avec la participation du Rectorat de Créteil et de l'Inspection Académique, des actions de sensibilisation au sein des établissements scolaires. L'évolution des programmes met, depuis quelques années, l'accent sur l'enseignement de l'Histoire des arts et nous incite à donner une nouvelle impulsion à ces différentes actions.

Initiée par le CAUE du Val-de-Marne, l'opération « Les architectes et les paysagistes dans les classes » a été reconduite pour la dix-huitième année, en partenariat avec d'autres CAUE d'Île-de-France (75, 77, 91, 93 et 95), les académies de Paris, Créteil et Versailles, le Conseil régional de l'Ordre des architectes d'Île-de-France, la Fédération française du paysage et la Maison de l'architecture en Île-de-France.

Cette action est basée sur le bénévolat et consiste à mettre en contact des architectes ou des paysagistes libéraux en exercice, avec des enseignants désireux de les accueillir au sein de leur classe. Cette intervention, ponctuelle, leur permet de présenter leur discipline et leur pratique professionnelle, de collaborer à un projet, de faire découvrir aux élèves leur environnement urbain et architectural au cours d'une visite...

45 classes sensibilisées = **1162** jeunes sensibilisés

LES **ARCHITECTES** ET LES **PAYSAGISTES** DANS LES **CLASSES**

2019/2020

Les c|a.u.e d'Île-de-France

CRÉTEIL

PARTENARIAT AVEC LE SERVICE DE LA CULTURE DE LA VILLE

Le CAUE 94 a poursuivi, en 2020, son partenariat avec le service de la culture de la ville de Créteil.

Dans ce cadre, deux interventions ont été organisées dans une classe de CM2.
Un atelier en classe et une visite ont permis aux élèves de se familiariser avec leur quartier : dans quel contexte s'est-il construit, quelles sont ses particularités urbaine ? Apprendre à analyser un plan, à décrire des formes, à appréhender l'architecture et son environnement en général étaient aussi au programme.

Trois autres interventions en milieu scolaire ont également eu lieu.

Deux classes de 6ème ont pu découvrir les enjeux et les innovations liés à l'évolution de nos villes. Une ville verte, plus productive, plus dense, connectée, résiliente, quelle sera la ville de demain ?

Une classe de 3ème a enfin assisté à une présentation sur la ville et ses formes urbaines ainsi qu'à un exposé sur les métiers de l'architecture dans le cadre du parcours Avenir.

Grâce à l'événement des "Enfants du Patrimoine", les enfants ont pu sillonner les bords de Marne à la découverte de ce paysage si particulier sous l'angle de leurs cinq sens. L'ouïe, le toucher, l'odorat, et le son ont ainsi accentué la découverte visuelle du paysage.

Des visites destinées au grand public ont également été organisées dans le cadre des évènements des « Journées du Patrimoine ».

Les visiteurs ont ainsi arpenté le quartier du Palais, de l'Hôtel de ville et du centre historique à la découverte de l'histoire de l'urbanisation de Créteil.

ATELIERS PÉRISCOLAIRES

CRÉTEIL

Dans le cadre de ses missions de sensibilisation du jeune public, le CAUE du Val-de-Marne propose aux collectivités locales des ateliers scolaires et périscolaires sur la ville et l'architecture.

Ces « ateliers » sont une formidable occasion d'initier les plus jeunes à la découverte de leur environnement quotidien et urbain. Explorant une nouvelle pratique collective, ils acquièrent une culture de la ville qui leur permet de porter un regard curieux sur leur environnement et l'architecture qui les entoure.

À Créteil, depuis maintenant 7 ans, les petits cristoliens continuent d'élever des gratte-ciels et d'apprendre à dessiner des plans avec les architectes intervenants du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Val-de-Marne.

Ils ont ainsi la possibilité de découvrir l'univers de la ville et de l'architecture en participant à nos ateliers proposés toutes les semaines par les services de la ville.

Si, au printemps 2020, il a fallu suspendre temporairement les ateliers, heureusement depuis la rentrée 2020 les enfants ont pu reprendre la route de la découverte ludique de l'architecture...

LES ARCHI-TÉLÉCHARGEABLES

POINT PAR POINT ET COLORIAGES

Cette année, le CAUE 94 innove en matière de sensibilisation pour le jeune public avec des jeux ludiques à télécharger depuis son site internet.

Pour sensibiliser les enfants au patrimoine bâti qui les entoure, le CAUE s'est donné pour mission de répertorier les architectures contemporaines remarquables pour l'ensemble des 47 communes qui composent le département du Val-de-Marne.

Pour l'heure, un bâtiment par commune a été sélectionné et fera l'objet d'une proposition de dessin soit en « point par point », soit en coloriage. Une fiche pédagogique accompagnera chacun de ces bâtiments pour approfondir ses connaissances.

En cours d'élaboration, ce jeu sera visible et téléchargeable sur notre site dans le courant de l'année 2021.

LE JEU DES 7 FAMILLES
D'ARCHITECTES

Le CAUE du Val-de-Marne souhaite proposer de découvrir des architectes emblématiques du XIXème, XXème et XXIème siècles ainsi que leurs réalisations grâce à un jeu des 7 familles adapté.

Le CAUE 94 travaille donc à l'élaboration de ce jeu des 7 familles d'architectes qui permettrait aux plus jeunes d'acquérir une première approche architecturale, tout en s'amusant entre amis et en famille.

L'objectif est de présenter des hommes et des femmes architectes dont la renommée en France et dans le monde est incontournable. La sélection d'architectes permet d'explorer un large panorama, de la fin du XIXème siècle jusqu'au début du XXIème siècle, afin de montrer l'évolution stylistique qui s'est opérée tout au long du XXème siècle.

Chaque famille serait conçue comme une micro biographie qui parcourt les réalisations les plus célèbres et caractéristiques de l'oeuvre de l'architecte. L'objet serait téléchargeable gratuitement sur le site du CAUE 94.

Il serait également édité pour être distribué dans les écoles et centres socio-culturels et de loisirs du Val-de-Marne ainsi qu'à l'occasion d'évènements grand public comme les Journées Nationales de l'Architecture ou encore les Journées du Patrimoine...

Les 7 architectes de ce jeu sont :

- Hector Guimard
- Frank Lloyd Wright
- Le Corbusier
- Oscar Niemeyer
- Renzo Piano
- Jean Nouvel
- Zaha Hadid

LES PETITS VITRIOTS DÉFIENT L'AVENIR

VITRY-SUR-SEINE

Malgré la crise sanitaire de la COVID-19, l'édition 2020 (correspondant à l'année scolaire 2019-2020) s'est poursuivie et s'est achevée non sans difficultés. Initiée depuis l'année scolaire 2016-2017, le projet « Les Petits Vitriots défient l'avenir » est une action phare de la ville de Vitry-sur-Seine pour la sensibilisation des scolaires sur les problématiques environnementales. Rappelons que la Ville est engagée dans une démarche de développement durable depuis plusieurs années ; et « Les Petits Vitriots » qui est une adaptation du défi "Familles à Énergie positive", s'inscrit dans le cadre de son Plan Climat.

« Les Petits Vitriots défient l'avenir » est à destination des classes CM1 et CM2 des écoles élémentaires de la ville, et consiste à les accompagner dans un projet pédagogique lié à l'environnement.

En 2020, 11 classes de CM1/CM2 de 7 écoles ont participé au projet (Montesquieu, Paul Langevin, Jean Jaurès, Victor Hugo, Blaise Pascal, Cachin A et Juliot Curie B). Elles ont eu le choix entre trois thématiques :

• « Économisons l'énergie » : 4 classes de CM1/CM2 ont bénéficié de l'accompagnement du pôle énergie du CAUE 94 à travers deux ateliers techniques.

• « Cultivons la biodiversité » : 4 classes de CM1/CM2 ont bénéficié de l'accompagnement du service municipal des espaces verts.

• « Stoppons le gaspillage alimentaire » : 3 classes de CM1/CM2 ont bénéficié de l'accompagnement de l'association Graine de jardin.

La thématique « Économisons l'énergie », animée par le pôle énergie du CAUE 94, a permis à 112 élèves de 4 classes de découvrir, lors d'un premier atelier, la notion d'énergie ainsi que ses différents usages dans le logement. Au cours de cet atelier, les élèves ont fait des exercices pratiques de mesure des consommations d'énergie et d'eau et ont procédé à des diagnostics simples de leurs classes respectives et des parties communes de leurs écoles.

À l'issue des diagnostics, les élèves ont fait des préconisations d'amélioration : affiches de sensibilisation, courrier au Maire pour lui signaler des dysfonctionnements constatés sur des équipements en classes ou dans les parties communes, maquettes… Lors d'un deuxième atelier, les élèves ont été sensibilisés aux effets du changement climatique, et aux gestes simples d'atténuation et d'adaptation à mettre en place au quotidien.

ATELIERS CLÉS EN MAIN

IVRY-SUR-SEINE

Cette année, la sensibilisation des enfants en milieu scolaire s'est poursuivie à Ivry.

Les ateliers de 2019 qui avaient été reportés à cause des grèves ont eu lieu en début d'année, et de nouveaux ateliers ont débuté en novembre.

Ces ateliers, quand ils sont préparés en binôme avec l'enseignant, peuvent prendre différentes formes : réalisation de mini-expériences physiques, atelier de création de maquettes de maisons économes, conférence ludique.

Parallèlement, nous proposons également des ateliers "clés en main", à savoir :

• La véritable histoire des 3 petits cochons revue et corrigée (tout niveau)

•Écogestes : agir au quotidien pour la planète (CP)

• Expérience scientifique pour comprendre à quoi sert l'isolation (CM1-CM2)

• Réaliser un audit énergétique de son école (CM2)

• L'eau son utilisation au quotidien (CE1-CM2)

15 ateliers ont été réalisés dans 10 classes différentes ce qui représente 214 élèves sensibilisés en 2020. Ces ateliers scolaires sont une vraie réussite et les enfants, comme les enseignants, sont très contents et souhaitent poursuivre le partenariat.

« AU FIL DES RAILS »

SECOND CYCLE D'ATELIERS

La RATP a lancé le chantier du prolongement nord de la ligne 14 du métro et aujourd'hui elle poursuit le prolongement sud.

Sept nouvelles gares doivent être réalisées au départ de la station Olympiades : gare de Maison Blanche-Paris 13e, gare du Kremlin-Bicêtre-Hôpital, gare Villejuif-institut Gustave Roussy, gare Chevilly-trois communes, gare MIN – porte de Thiais, gare pont de Rungis et gare aéroport d'Orly. À ces sept gares se rajoutent douze ouvrages de service ainsi que le site de maintenance et de remisage de Morangis.

La ligne 14, prolongée au nord et au sud, deviendra l'épine dorsale du Grand Paris. Ce chantier constitue le plus grand chantier de transport public francilien depuis 15 ans et l'une des premières étapes du futur Grand Paris Express. Quatorze kilomètres de voies nouvelles vont être créées en souterrain, au moyen de trois tunneliers. Cela bénéficiera à plus de 260 000 voyageurs dès sa mise en circulation prévue en 2024.

Bien sûr, ce chantier majeur a un impact inévitable sur la vie locale. Aussi, afin d'accompagner les usagers des quartiers concernés par le chantier vers une meilleure compréhension de ses enjeux et de son déroulement, la RATP, le CAUE 94, le CAUE 75 et le CAUE 91 s'associent afin de mener une série d'ateliers pédagogiques auprès des élèves de sept établissements scolaires, à proximité des futures stations et ouvrages créés.

- 1 classe de CM2 de l'école des 44 Enfants d'Izieu à Paris 13ème.
- 1 classe de CE2/CM1 de l'école Gustave Courbet à Gentilly.
- 1 classe de CM1 de l'école Jean Macé à Arcueil.
- 2 classes de CM2 de l'école Marcel Cachin à Villejuif.
- 1 classe de CE2 de l'école Lallier B à L'Hay Les Roses.
- 1 classe de CM2 de l'école Pierre et Marie Curie à Chevilly Larue.

L'idée de la fresque "Au fil des rails" est de proposer aux élèves participants, la création d'une œuvre globale collaborative et partenariale dans laquelle chaque classe imaginera et réalisera la future station de métro de son quartier.
Mise bout à bout, chaque station ainsi créée sera un morceau de la fresque finale qui représentera la totalité du prolongement sud de la ligne 14.

La fresque « Au fil des rails » représentera une vision en coupe des stations, « sur-et-sous terre », avec le quartier et la ville représentés et identifiables au-dessus. Les rails seront les fils conducteurs qui mèneront d'une gare à l'autre. À la fin de l'atelier qui dure huit séances, chaque classe présente et explique le travail d'élaboration de la fresque devant d'autres élèves de l'école. Le nouveau métro ne devrait plus tarder maintenant !

La fin des ateliers est prévue pour juin 2021.

PARIS
NOTRE QUARTIER

GARE
NOTRE ECO

UN JARDIN DANS MA MAIN

Destinés au public scolaire et aux associations partenaires, les ateliers « un jardin dans ma main » sont organisés en patenariat avec le Conseil Départemental du Val-de-Marne. Ils se déroulent plusieurs fois par an, dans différents parcs et jardins du département.

Conçus selon une méthode commune, ils s'adaptent aux parcs, à la saison et au public afin de mieux révéler les spécificités présentes sur le terrain. Ils sont l'occasion pour les enfants de profiter d'un moment ludique et pédagogique.

Accompagnés par des paysagistes, les enfants commencent par explorer le parc tout en glanant des matériaux qui serviront à la fabrication de maquettes. Puis, dans un second temps en atelier, ils sont invités à créer de petits jardins, parcs ou coins de nature.

Au cours de l'année 2020, deux sessions ont pu avoir lieu, lors des Enfants du Patrimoine avec des écoles primaires et des collèges, puis pendant les vacances de la Toussaint avec des associations.

ARCHI'PEL

PROJET INTER-ÉTABLISSEMENTS

Pour l'année 2019-2020, le CAUE a proposé un Projet Inter-Établissements (PIE) destiné à sensibiliser les élèves à l'architecture et à l'urbanisme de leur ville et de leur territoire : lieu de vie, lieu d'apprentissage, de l'établissement scolaire à sa résidence, quartier, centre-ville et périphéries, bâtiments remarquables, réhabilitation urbaine.

Le programme proposé prévoit plusieurs ateliers théoriques en salle, croisés avec des parcours et des moments d'échanges et d'observation. Le déroulé de ces différents temps est modulable et flexible, selon le projet de l'équipe enseignante, la disponibilité de la classe, le budget, le calendrier, l'engagement effectif des partenaires potentiels.

Deux établissements ont demandé l'organisation d'un PIE pour l'année scolaire 2019-2020. Trois ateliers ont été assurés dans le cadre du projet porté par le collège Jean Perrin de Vitry-sur-Seine : ateliers de découverte des formes urbaines et architecturales caractéristiques de l'environnement proche du collège, témoignant de l'évolution urbaine du territoire de Vitry-sur-Seine.

L'objectif des ateliers est de découvrir la variété des paysages urbains et des ambiances. En accord avec l'équipe d'enseignants impliqués dans le projet, chaque atelier comprend une présentation de la documentation graphique en salle (cartes historiques, photos aériennes, documents d'archives) et un parcours de découverte d'un secteur de la ville. La séquence des visites suit une présentation chronologique des traces de mutations du territoire en s'appuyant sur la participation active des élèves.

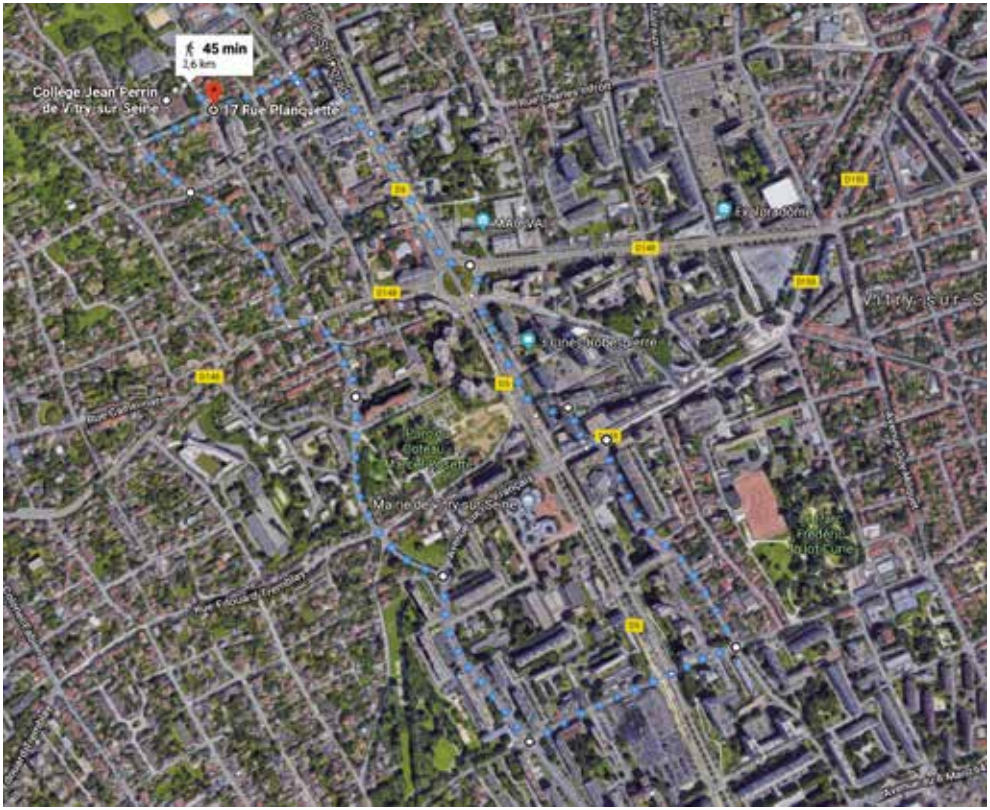
45 min
2,6 km
Collège Jean Perrin
de Vitry-sur-Seine
17 Rue Planquette
Vitry-sur-S

SENSIBILISATION GRAND PUBLIC

JOURNÉES NATIONALES DE L'ARCHITECTURE

ARCHIPEL FRANCILIEN

À l'occasion de la cinquième édition 2020 des Journées Nationales de l'Architecture, les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement d'Île-de-France ont imaginé, à la demande de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Île-de-France, un évènement grand public.

Pour cette nouvelle édition, les CAUE d'Ile-de-France ont proposé une offre de balades sans guide au vue du contexte sanitaire et de l'interdiction de se réunir à plus de 6 personnes sur l'espace public.

« Archipel Francilien, Petits guides de voyage en Île-de-France » est un programme de huit voyages d'architecture itinérants, à suivre à pied ou à vélo, dans l'objectif de faire naître chez le public un « désir d'architecture ».

Ces propositions de voyages s'accompagnent de petits guides de visite, conçus pour guider le grand public dans une découverte autonome des territoires du quotidien en Île-de-France. Chaque voyage emmène son public dans une exploration documentée, visuelle et sonore de l'architecture et des paysages métropolitains. Un petit guide décliné au format numérique et en version affiche accompagne chaque destination.

Le lancement public s'est déroulé dimanche 18 octobre 2020, durant le week-end des Journées Nationales de l'Architecture. L'accueil a été individualisé, sur réservation au départ de chacun des huit voyages. L'ouverture du site internet dédié s'est également fait à la même date : https://www.archipelfrancilien.fr/

Au-delà de cet événement, le site internet et ses contenus exclusifs restent accessibles toute l'année, laissant la possibilité aux personnes intéressées par la collection de promenades, de les effectuer, en téléchargeant et imprimant sur le site d'Archipel Francilien en format A4, depuis chez eux, les affiches-guides.

• Parcours proposé par le CAUE du Val-de-Marne : « Architecture des bords de Marne, de Maisons-Alfort à Joinville-le-Pont »

Architectures contemporaines, bâtiments patrimoniaux et industriels sont à découvrir lors de ce parcours qui invite également à suivre les méandres et bras de la Marne. Comment l'eau participe-t-elle au développement d'un territoire ? Élément d'isolement ou structurant, ressource ou lieu de loisirs, l'eau est une composante fondamentale du paysage qu'il est primordial de préserver et de mettre en valeur. En chemin, le patrimoine architectural du XXème siècle révèle toute sa variété.

C A U E

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Chaque année, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, le CAUE 94 vous guide à travers les sites emblématiques, peu connus ou en devenir du Val-de-Marne. À l'appel du thème de cette 37ème édition « Patrimoine et éducation : apprendre pour la vie ! », n'hésitez pas à faire profiter vos enfants de ces opportunités de découvertes.

En 2020, le CAUE 94 a proposé de parcourir la ville de Créteil et celle de Saint-Maur-des-Fossés. L'occasion de découvrir également le domaine de Grosbois, avec son château et son parc paysager abritant le centre d'entraînement du cheval de trot, ou arpenter le quartier du Tremblay à Champigny-sur-Marne.

En tout, 14 sites ou parcours étaient proposés à la visite, et grâce à cette programmation variée, nous avons réuni **300 participants** sur l'ensemble du week-end.

PROGRAMME 2020 :

Le CAUE 94 invitait à suivre 14 parcours ou visites guidées :

- Le Parc au naturel à Saint-Maur-des-Fossés
- Le conservatoire de musique de Créteil
- Le parc du Tremblay à Champigny-sur-Marne
- Adamville au cœur à Saint-Maur-des-Fossés
- Les archives départementales à Créteil
- La Briqueterie à Vitry-sur-Seine
- La Préfecture du Val-de-Marne
- La cathédrale de Créteil
- Le quartier du Palais à Créteil
- La boucle à vélo à Saint-Maur-des-Fossés
- Les qualités environnementales de Créteil
- Le domaine de Grosbois à Boissy-Saint-Léger
- D'une école à l'autre à Créteil
- Hôtel de ville de Créteil

MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

CONFÉRENCES

HORS LES MURS

Le CAUE du Val-de-Marne propose des conférences au grand public depuis de nombreuses années. Préparées et réalisées par les architectes ou paysagistes du CAUE et généralement organisées par cycles thématiques, ces conférences sont aussi, outre les apports de connaissances, l'occasion d'échanger sur les différentes façon de « vivre la ville » et d'imaginer son futur.

En 2020, le CAUE 94 a poursuivi son partenariat avec la ville de Vincennes et les monographies d'architectes qui attirent un public nombreux.

Cycle « Architecture du XXème siècle »

Cette série de conférences explore trois figures majeures de l'architecture française dont les réalisations emblématiques ont été reconnues en tant qu'architectures contemporaines remarquables pour la qualité de la recherche spatiale et constructive. La présentation de leurs contributions dans l'invention de l'habitat et de la ville contemporaine offre l'occasion de parcourir l'ensemble des épisodes majeurs de l'évolution de notre environnement bâti au cours du XXème siècle.

• Partenariat avec Vincennes

Victor Horta : Art et architecture l'innovation par les matériaux

Pionnier de l'architecture Art Nouveau, l'architecte belge Victor Horta a développé un style basé sur l'utilisation de formes libres, de courbes organiques et florales. Ses oeuvres sont l'exemple d'une unité totale grâce à sa conception minutieuse du moindre détail du bâtiment, depuis la poingé de porte ou de la sonnette jusqu'au mobilier.

Créateur d'un vocabulaire ornemental, Horta a ouvert de nouvelles perspectives à l'expression architecturale par son utilisation du métal, du verre et de la pierre, manifestant ainsi des innovations permises par l'évolution des techniques. Il conjugue avec habileté l'utilisation de ces matériaux, les formes courbes et l'utilisation de la lumière, générant des espaces intérieurs généreux et raffinés.

L'une de ses premières constructions, l'hôtle Tassel à Bruxelles en 1893, bouleverse le plan traditionnel de la maison privée et constitue l'un des premiers manifestes de l'Art Nouveau en architecture.

Les deux autres conférences de ce cycle, dédiées à Marcel Breuer et Richard Rogers, ont dû être annulées en raison de la crise sanitaire.

• Partenariat avec l'Université Inter-Âges

Pour l'année 2020, un partenariat était conclu avec l'Université Inter-Âges de Créteil (section Maisons-Alfort) pour deux conférences et une visite.

Une seule conférence, sur Renzo Piano, a pu avoir lieu avant le confinement. Elle a eu beaucoup de succès, réunissant au théâtre de Maisons-Alfort 260 personnes !

Malheureusement, les autres rendez-vous du cycle ont dû être annulés.

• Conférences publiques de l'école de Chaillot

Enfin, à l'instar des représentations d'opéra retransmises du monde entier dans des salles de cinéma près de chez soi, la Fédération Nationale des CAUE a conclu, en début d'année 2020, un accord de partenariat avec la Cité de l'architecture et du patrimoine pour retransmettre, au sein des CAUE, les conférences grand public de l'Ecole de Chaillot.

Parallèlement à son exposition consacrée à la Cathédrale Notre-Dame de Paris, la Cité de l'architecture avait programmé un cycle de conférences et de débats autour de l'édifice et de sa restauration.

Nous avions prévu la retransmission de ces conférences au CAUE du Val-de-Marne, en présence d'architectes de notre équipe pour répondre à des questions du public en fin de séance. Mais une seule conférence a finalement été donnée, à la mi-mars. Si d'autres occasions se présentent en 2021, nous pourrons mieux tester ce nouveau dispositif.

RESSOURCES
PUBLICATIONS

LE FONDS DOCUMENTAIRE
DU CAUE DU VAL-DE-MARNE

Le fonds documentaire du CAUE, dont une partie a pour spécificité d'être consacré au Val-de-Marne, est composé de documents réalisés en interne : diagnostics, études, inventaires, cahiers de recommandations, etc.

Il comporte également de nombreux documents techniques et réglementaires relatifs à l'architecture, à l'urbanisme, à l'environnement, à l'énergie, à l'aménagement, au paysage, à l'espace public ou encore au patrimoine.

Le CAUE possède par ailleurs un fonds de périodiques spécialisés traitant d'architecture, d'urbanisme, de paysage ou d'écologie, ainsi que différents ouvrages plus génériques, thématiques ou pédagogiques, portant sur l'architecture et ses grands courants, la planification urbaine, le logement, les parcs et jardins, etc.

Nous avons entrepris cette année de développer certains pans de nos ressources documentaires et notamment d'enrichir la documentation liée à la pédagogie et au conseil auprès des particuliers.

Une veille en ligne est menée sur l'actualité urbaine, architecturale, environnementale et paysagère à une échelle locale mais également nationale : https://www.scoop.it/u/caue-78 .

Les thématiques suivantes y sont abordées :

- Urbanisme – Aménagement
- Architecture – construction
- Habitat – logement
- Paysage – Agriculture
- Environnement – Énergie

Enfin, les documentalistes de l'Union régionale des CAUE d'Île-de-France mettent à la disposition de leurs équipes et du grand public plusieurs outils : un Abécédaire du particulier constitué de fiches thématiques et disponible en ligne (https://www.caue-idf.fr/l-abecedaire-du-particulier) ou encore un portail documentaire, RES'AUE (http://resaue.caue-idf.fr/)

Quelques chiffres

Acquisitions 2020
64 nouveaux ouvrages sont venus enrichir notre fonds documentaire (acquisitions mais aussi documents offerts par différents partenaires)

Abonnements 2020
22 revues consultables au CAUE, soit :
- 13 traitant d'architecture
- 3 traitant d'urbanisme
- 2 traitant de paysagisme
- 4 traitant de questions liées au développement durable

RES'AUE

PORTAIL DOCUMENTAIRE RÉGIONAL

RES'AUE (http://resaue.caue-idf.fr/), le portail documentaire des CAUE d'Île-de-France rassemble les fonds documentaires des CAUE franciliens dans un catalogue partagé de plus de 102 400 références bibliographiques : articles de revues spécialisées, ouvrages, études, rapports, mémoires, etc.

RES'AUE est un portail documentaire qui s'adresse au personnel des CAUE d'Île-de-France mais aussi à un public plus large, désireux de trouver de l'information relative à l'architecture, à l'urbanisme, à l'environnement ou au paysage : collectivités locales, particuliers, étudiants, associations, acteurs de la construction et de l'aménagement, partenaires, etc. Les utilisateurs peuvent y effectuer des recherches (simples et avancées), accéder à l'information via différents services (alertes, flux RSS, sélections de ressources...) ou encore consulter les produits documentaires réalisés par les documentalistes des CAUE (dossiers thématiques, bibliographies, veille ...).

RES'AUE est alimenté par les documentalistes des CAUE 78, 93, 94 et 95. Cet outil collaboratif permet de mutualiser le traitement de l'information, d'en améliorer la diffusion auprès des équipes et du public ou encore de mettre en valeur la richesse informationnelle et les spécificités des CAUE.

Un travail a été mené sur la page d'accueil du site pour bénéficier des évolutions graphiques et techniques de notre prestataire. Cela nous a permis de développer un site plus dynamique et plus riche.

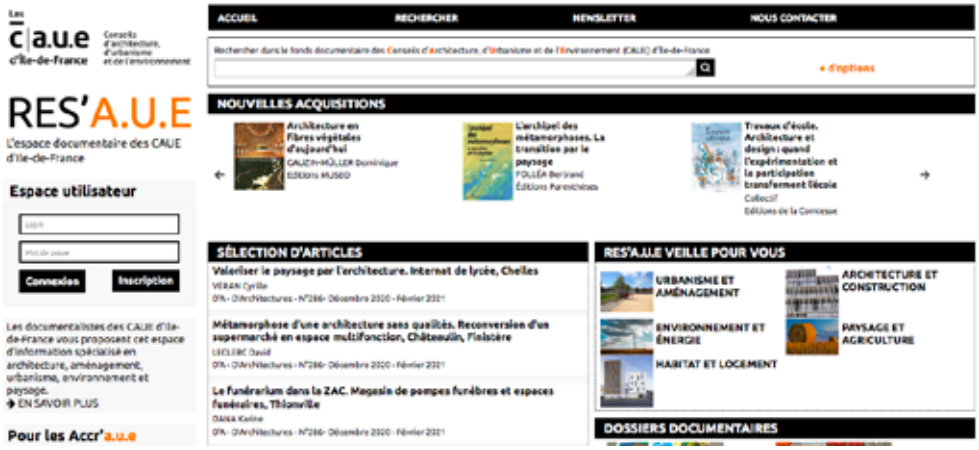

OBSERVATOIRE NATIONAL DES CAUE

Le CAUE du Val-de-Marne contribue à alimenter l'Observatoire national des CAUE (http://www.caue-observatoire.fr/) avec des projets d'architecture ou d'urbanisme val-de-marnais.

L'Observatoire national des CAUE permet d'avoir accès à :

• une base de données régulièrement actualisée pour faire connaître la production architecturale, urbaine et paysagère, ceci à l'échelle départementale et nationale

• une sélection d'opérations choisies par les équipes des CAUE pour la qualité de leur conception, leur caractère innovant, leur valeur d'usage…

Des formulaires de recherche simple ou avancée permettent aux utilisateurs d'effectuer des sélections thématiques et/ou géographiques. Ils peuvent ainsi découvrir des exemples variés de réalisations architecturales (équipements scolaires, culturels, ou sportifs, habitat collectif ou individuel…) et d'aménagements urbains (espaces publics, jardins, …).

Ces exemples constituent un catalogue de références à usage de tous, particuliers comme professionnels. Celui-ci s'avère utile pour les architectes-conseils, qui peuvent notamment s'y référer dans le cadre de leurs permanences. 52 projets val-de-marnais sont à ce jour référencés, dont 7 l'ont été en 2020.

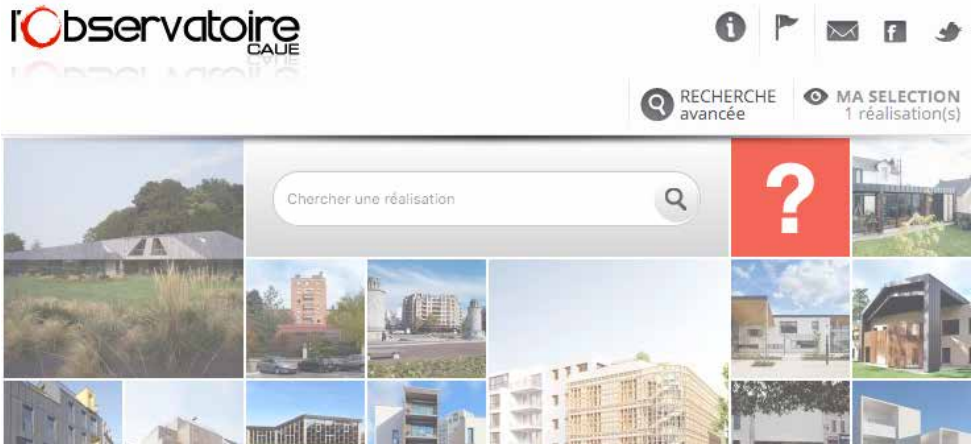

COMMUNICATION

SITE INTERNET

Le ralentissement des activités extérieures, qui caractérise cette année 2020 très particulière, nous a permis de consacrer plus de temps à notre site Internet. Dans un objectif de toujours améliorer la navigation des internautes et la visibilité de nos différentes actions, nous avons remis à plat notre arborescence et enrichi de nombreux contenus.

C'est un travail au long cours qui, nous l'espérons, a abouti à un site plus intuitif et complet, et se traduira en 2021 par un meilleur référencement et une fréquentation accrue.

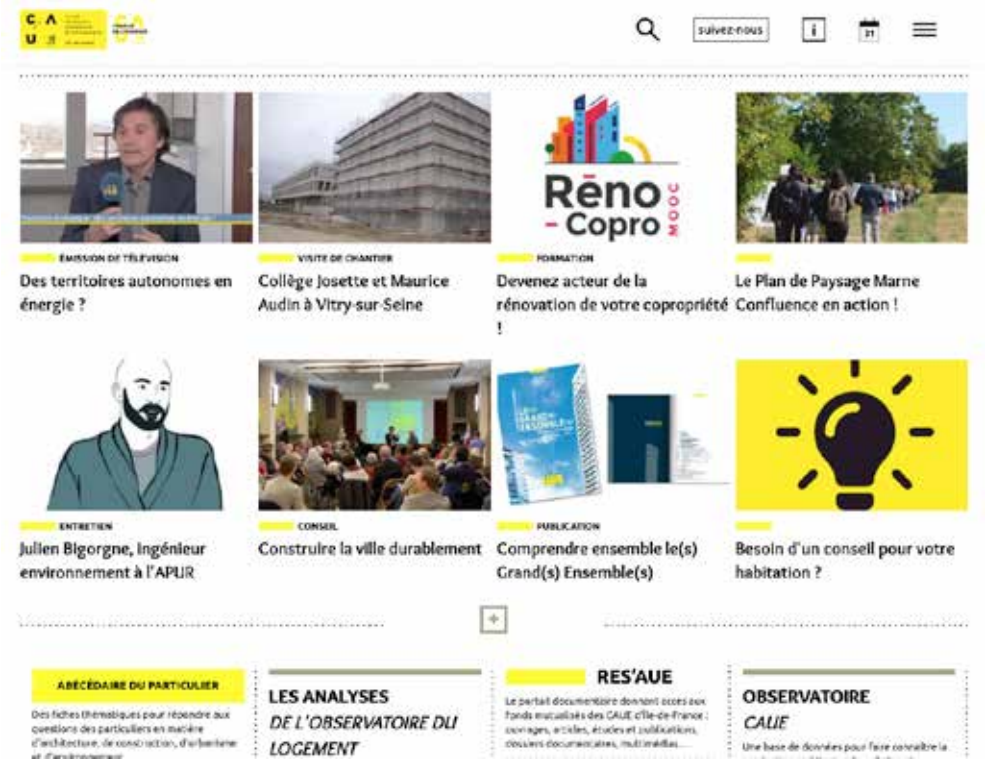

BASE DE DONNÉES DE CONTACTS

Dans notre outil de gestion de contacts, un important travail de mise à jour a été fait suite aux élections municipales, qui ont généré la mise en place de nouvelles équipes au sein de nombreuses communes et structures du département.

Parallèlement, nous réfléchissons à la collecte de données concernant les particuliers que nous recevons pour des conseils, aussi bien en architecture qu'en énergie. Avec leur accord, nous pourrions utiliser leur contact mail pour communiquer sur les événements que nous organisons à leur attention, tels que les ateliers « La fabrique à projets » ou le palmarès « Architectures habitées », par exemple.

PRÉSENCE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

En raison des nombreux événements annulés cette année (et ce quel que soit le type de public concerné) à cause de la pandémie, l'essentiel de notre communication externe s'est faite à travers notre page Facebook.

La période de confinement a été l'occasion de poster des propositions de nouvelles activités liées à l'architecture, pouvant être menées chez soi et avec peu de matériel : un « quizz archi » pour identifier des bâtiments emblématiques du Val-de-Marne, des activités ludiques pour les enfants, des conseils de lectures ou des propositions de podcasts. La fréquentation de notre page sur cette période a augmenté de façon significative, et nous avons eu plusieurs retours positifs.

En revanche, nous avions prévu de mettre en place une nouvelle stratégie pour communiquer sur les réseaux sociaux, que nous n'avons pas encore eu le loisir d'appliquer en raison du contexte.

TEMPS FORTS DE COMMUNICATION

Beaucoup d'événements ont été annulés en raison de la pandémie (Rendez-vous aux jardins, participation à des événements municipaux, visites grand public, interventions scolaires, conférences, etc...), d'autres ont été très perturbés (Enfants du patrimoine, Journées du patrimoine), et certains décalés dans l'année (Journées Nationales de l'architecture)...

Une adaptation permanente a été nécessaire, et, pendant plusieurs mois, nos seuls outils de communication ont été les réseaux sociaux, notre site Internet et quelques mailings.

Des outils de sensibilisation ont été créés pour le jeune public, appelés les « archi-téléchargeables » : fiches d'activités point par point, pop-ups, coloriages, jeu de 7 familles, ...

Il a fallu communiquer auprès du grand public sur les nouveaux formats de conseil aux particuliers : en ligne grâce à un formulaire contact ou par téléphone.

Pour permettre un travail à distance optimal, nous avons dû nous doter de nouveaux outils accessibles en ligne (gestion de projets, réunions à distance, partage de documents collaboratifs, entre autres ...), ce qui a généré un travail de communication interne.

Suite à cette mise en place indispensable, plusieurs événements à distance, sous forme de webinaires, ont été organisés pour nos différents publics au cours de la deuxième partie de l'année.

Nous avons profité de cette période pour travailler à des documents de communication générale sur notre structure, qui sont actuellement en cours de finalisation (en particulier un dépliant présentant notre mission de conseil aux particuliers, le recto étant dédié aux conseils en architecture et le verso aux conseils en énergie).

Vers la fin de l'année, nous avons aussi élaboré une nouvelle communication (création d'une identité de mailing) sur tous nos événements à destination des professionnels (débats, visites de chantier, ateliers, rencontres, conférences...), que nous avons intitulée « Coup de PROjecteur ». Cette nouvelle communication sera lancée dès le mois de janvier 2021.

Un groupe de travail Communication a été créé par la Métropole du Grand Paris, regroupant toutes les structures – Espaces Info énergie ou Agences locales de l'énergie – intervenant au sein de la Métropole, dans le but d'échanger et de partager des pratiques de communication, de travailler à des outils communs et de veiller à une meilleure diffusion de nos actions au sein du réseau. L'Agence de l'énergie du CAUE est intégrée à ce nouveau groupe de travail, récemment mis en place.

Parallèlement à ce travail « de fond » et malgré le contexte, nous pouvons dénombrer quelques temps forts :

• L'année 2020 a vu naître les ateliers « La fabrique à projets », un cycle de rendez-vous avec des personnes envisageant ou menant

un projet de rénovation de leur logement. Pour communiquer au plus grand nombre sur cette nouvelle action, nous avons choisi un visuel attirant et un peu « décalé », et déposé des prospectus dans des magasins de bricolage et de matériaux autour de Maisons-Alfort, en espérant toucher un public qui ne nous connaît pas. Au sein des différentes enseignes contactées, l'accueil a été très bon, mais l'impact d'une telle communication est difficile à évaluer, et elle ne peut être que ponctuelle, car elle peut se révéler coûteuse en impression de documents.

• Dès le mois d'avril, nous avons réfléchi à la mise en place du palmarès « Architectures habitées », qui a été officiellement lancé début septembre.

Il a fallu réfléchir à un nom, créer une identité visuelle, mettre en place l'outil, élaborer tous les documents de communication inhérents, et démarcher des partenaires. Nous sommes heureux d'avoir conclu un partenariat avec la revue « Architectures À Vivre », qui s'adresse au public cible que nous recherchions et qui a permis de diffuser très largement l'information sur ce palmarès. Nous avons pu bénéficier d'une page entière réservée à notre palmarès dans le numéro de rentrée, qui était en kiosque à la mi-août. Lors de la phase d'appel à projets, courant septembre, l'information a été publiée dans une newsletter envoyée à un listing d'architectes comprenant 30 000 contacts, et relayée sur les réseaux sociaux et sur le site du magazine À Vivre.

Plusieurs rappels sont programmés à différentes échéances, tout au long du processus, et lors de la phase du vote du public, l'information sera diffusée auprès du fichier grand public de la revue, qui comprend environ 70 000 contacts. Un autre temps de communication relais est prévu au moment des résultats. Les conséquences pour le CAUE du Val-de-Marne sont bien sûr très importantes, et en visibilité de notre structure (dans un media s'adressant autant au grand public qu'aux professionnels de notre secteur, reconnu et défendant une architecture de qualité), et en succès de cette première édition (ce partenariat accroissant considérablement nos chances de recevoir des candidatures en nombre et de qualité).

D'autres partenariats ont été conclus avec l'Union des architectes du Val-de-Marne, avec qui nous collaborons régulièrement, et avec l'Ordre des Architectes d'Île-de-France.

• Tout au long de l'année s'est étalé un projet d'exposition sur le quartier du Mont-Mesly, à Créteil, qui fait l'objet d'un projet de requalification. Une première partie d'exposition devait être initialement inaugurée courant février 2020, mais le projet ne pourra finalement voir le jour qu'en 2021. Le travail se fait en collaboration avec le service culturel de la ville. Le CAUE a apporté sa contribution pour la conception scénographique, la rédaction d'une partie du contenu, ainsi que la création de l'identité graphique et la mise en page de toute l'exposition.

REVUE DE PRESSE

La communication du CAUE auprès de tous les publics se traduit également par la rédaction et la diffusion d'informations dans la presse locale ou professionnelle, en fonction des besoins. Les événements que nous organisons sont régulièrement annoncés dans la presse écrite, et en particulier dans les bulletins municipaux des communes concernées, ainsi que sur Internet.

ORDRE DES ARCHITECTES Île-de-France

CONNEXION Tapez vos mots-clés

L'ORDRE | DÉMARCHES ARCHITECTES | SERVICES AUX ARCHITECTES | TRAVAILLER AVEC UN ARCHITECTE | DEVENIR ARCHITECTE | EN ACTIONS LE MAG | NOS PUBLICATIONS | ÉVÉNEMENTS

Page d'accueil – En action(s) - Le Mag – Palmarès Architectures habitées

Palmarès Architectures habitées

22 oct 2020 — ACTUALITÉS

Maîtres d'oeuvre, maîtres d'ouvrage, vous avez réalisé un projet sur le Val-de-Marne ? Le CAUE 94 vous invite à participer au palmarès « Architectures habitées »

Vous pouvez envoyer vos candidatures jusqu'au 13 novembre 2020.

Pour participer, rendez-vous sur www.caue94.fr

La production d'habitat individuel tient une place importante sur le territoire, et la qualité de cette production est un enjeu majeur que le CAUE du Val-de-Marne s'efforce d'encourager et d'accompagner à travers ses missions de conseil, de sensibilisation et de formation.

C'est la raison pour laquelle nous organisons, **de septembre 2020 à l'été 2021, la première édition d'un palmarès intitulé « Architectures habitées »**.

OBJECTIFS :

Valorisant des projets de construction, de transformation, de rénovation ou d'agrandissement, ce palmarès sera l'occasion d'affirmer l'importance de l'architecture et son rôle dans la fabrication d'un cadre de vie de qualité.

Les réalisations sélectionnées, exemplaires et inspirantes, contribueront à révéler les savoir-faire des acteurs et professionnels du bâtiment, et à démontrer la plus-value du recours à l'architecte pour un propriétaire.

Plus d'informations
01 48 52 55 20
architectures-habitees@caue94.fr

PARTAGER

Palmarès Architectures habitées
22/10/2020

vidéo
15/10/2020

Les architectes
ınt plusieurs chose
à vous dire

A VIVRE
ÉCOLOGIK
EXE
CONTACT
PUBLICITÉ
S'INSCRIRE À LA NEWSLETTER
MON COMPTE
BOUTIQUE
Àvivre
SÉLECTION DE PRODUITS
PRÉPAS À VIVRE
LES JOURNÉES
ABONNEZ-VOUS
Prépa archi
VOUS SOUHAITEZ INTÉGRER UNE ÉCOLE D'ARCHITECTURE ?
La Prépa Archi d'Architectures À Vivre vous y conduit !
DU 16 AU 25 OCTOBRE
DU 26 AU 30 OCTOBRE
INSCRIVEZ-VOUS !
Rechercher par mot(s) clé
Rechercher
ACCUEIL
ACTUALITÉS
TOUS LES THÈMES
Recevoir ces articles par newsletter
ACTUALITÉS
Candidatez au palmarès d'architecture dédié à l'habitat individuel dans le Val-de-Marne avant le 13 novembre !
07/10/2020
#CONCOURS | #HABITAT INDIVIDUEL | #ARCHITECTES
La production d'habitat individuel tient une place importante sur le territoire, et la qualité de cette production est un enjeu majeur que le CAUE du Val-de-Marne s'efforce d'encourager et d'accompagner à travers ses missions de conseil, de sensibilisation et de formation. De...
ACTUALITÉS
Le 14 octobre, participez au webinar Niko sur la maison connectée !
09/10/2020
#SMART HOME | #WEBINAR | #MAISON CONNECTÉE | #CONFORT
Hier on parlait de « domotique », aujourd'hui ce terme a été remplacé par « maison connectée » ou « maison intelligente », mais que se cache-t-il derrière ces termes ? Comment une « maison connectée » fonctionne, s'installe, évolue ? Quelles sont les avantages ? Le 14 octobre à 15h45...
Àvivre
J'ACHÈTE LE NUMÉRO
JE M'ABONNE
Intégrer une école d'architecture ?
la Prépa Archi

AMC
LE MONITEUR
FORMATIONS 2020
PREMIER PALMARÈS "ARCHITECTURES HABITÉES", LES CANDIDATURES SONT OUVERTES

Àvivre
CANDIDATEZ AU PALMARÈS D'ARCHITECTURE DÉDIÉ À L'HABITAT INDIVIDUEL DANS LE VAL-DE-MARNE AVANT LE 13 NOVEMBRE !

Courbevoie

eak

BIODIVERSITÉ DU GLOBAL AU LOCAL

Dans le cadre du festival Atmosphères de Courbevoie, les Entretiens Albert-Kahn* ont organisé le 10 octobre 2019 une rencontre sur la thématique « Comment renforcer la biodiversité au quotidien ? » Six personnalités ont partagé des solutions du plus global au plus local et qui permettent de redonner de la place au vivant dans nos villes. Illustration avec deux d'entre elles, Anne Gaillard et Clémentine Leoni.

* Programme et conférence accessibles en ligne sur le site web des Entretiens Albert-Kahn, Laboratoire de l'innovation publique du Département des Hauts-de-Seine : eak.hauts-de-seine.fr

« LA BIODIVERSITÉ EST UN BIEN COMMUN »

Les CAUE d'Île-de-France proposent aux élus et aux acteurs franciliens d'arpenter et d'expérimenter les continuités écologiques sur le terrain, autour d'une dizaine de parcours. Leur travail a donné lieu à la réalisation de « carnets de territoire », restituant les échanges, et un film documentaire intitulé *La biodiversité : un bien commun*, réalisé par Perrine Michon, maître de conférence à l'Université Paris Est Créteil.

© CD92 / Willy Lahm

Les CAUE d'Île-de-France ont proposé une action « Arpenter, expérimenter, diffuser la biodiversité + » : quelle est le sens de cette démarche ?

Le choix des itinéraires explorés met tout particulièrement en avant la vulnérabilité de nos territoires franciliens, que l'on peut décrire comme des territoires sous contrainte et sous tension, pourtant dotés d'un fort potentiel de biodiversité, et sur lesquels ce potentiel n'est pas toujours très bien valorisé, avec des points de vue en apparence contradictoires de la part des acteurs.

Les territoires d'Île-de-France sont en effet soumis à une forte pression foncière et à une importante densité démographique, et doivent répondre à de nombreuses attentes chez les citadins : l'accès au logement, aux services et aux zones d'emplois et en même temps, l'aspiration à une reconnexion aux milieux vivants dans leur environnement quotidien. Nous avons initié ces arpentages pour tenter d'esquisser collectivement des pistes d'action, des solutions d'aménagement, de nouvelles formes de gestion ou de gouvernance permettant de prendre en compte cette question de la biodiversité dans le développement urbain.

Anne Gaillard, paysagiste au CAUE 94 : « Nous avons choisi d'orienter nos échanges autour de la notion de "bien commun". »

Comment la biodiversité est-elle abordée à travers vos arpentages ?
Lors de nos premiers arpentages, nous avons choisi d'orienter nos échanges autour de la notion de « bien commun ». Car la biodiversité est d'abord un bien commun. En référence aux travaux d'Elinor Ostrom, prix Nobel d'économie 2009, Perrine Michon définit, dans son film documentaire, un bien commun comme « *une ressource qui appartient à tous et ne peut être appropriée par personne. Pour exister en tant que tel, un bien commun a besoin qu'une alchimie subtile se forme entre cette ressource, une communauté et les règles que se fixe cette communauté pour la gérer et en profiter* ». Les acteurs présents à nos parcours se sont notamment interrogés sur comment construire ensemble du « commun » ? Comment éviter le face-à-face frontal, parfois conflictuel, et dépasser ainsi les clivages entre paroles d'aménageurs et paroles d'écologues ? Comment sortir de la vision « en silo » et inverser le regard, pour construire un horizon d'attentes partagées ? En 2019, nous avons proposé aux participants une prise de recul supplémentaire grâce à une approche par les valeurs. Celle-ci s'inspire de l'Observatoire des valeurs et du travail de Cheryl De Ciantis et Kenton Hyatt – cofondateurs de Kairios – qui décrivent une valeur comme « *une qualité humaine à laquelle nous attribuons de l'importance* » et « *qui guide nos actions* ». Sur le terrain, au-delà des débats habituels sur les problématiques d'aménagement, les acteurs ont pu partager leur point de vue personnel sur les valeurs associées à la biodiversité, sur les moyens pour dépasser les contradictions et sur les principes d'actions qui permettraient de mettre en place une gouvernance servant la biodiversité. Ils ont pu amorcer ensemble des pistes de changements dans leurs pratiques professionnelles. Les échanges ont, par exemple, porté sur la notion de « courage » dans les prises de décisions, sur l'importance de décloisonner les approches et les limites administratives, d'intégrer les différents regards des différentes parties prenantes.
Agir en biodiversité suppose de viser très en amont l'intégration, d'articuler toutes les échelles du territoire, de réintroduire le temps long, de choisir et d'arbitrer. Cela implique une responsabilité collective et individuelle. C'est l'engagement de tous.

Les CAUE sont sont nés de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, pour répondre à un objectif : promouvoir, auprès de tous les publics, la qualité du cadre de vie - qu'il s'agisse de qualité architecturale, urbaine, paysagère ou environnementale. En 2017, les CAUE d'Île-de-France ont été lauréats d'un Appel à manifestation d'intérêt (AMI) en faveur de la biodiversité, lancé par le ministère de la Transition écologique, l'association des Régions de France et la Fédération nationale des CAUE. L'objectif de cet « AMI » intitulé « Trame verte et bleue : de la planification régionale à la construction d'une stratégie territoriale », était de « donner corps » sur le terrain, au Schéma régional de cohérence écologique (SRCE) et aux grandes intentions planificatrices de ce document administratif. Ce schéma, porté par l'État à l'échelle régionale, vise à renforcer localement la biodiversité dans les territoires.

« NOUS AVONS DES SOLUTIONS À PORTÉE DE MAIN »

Clémentine Leoni est l'auteure et l'illustratrice de *Colocaterre*, recréer une cohabitation entre les hommes et les animaux dans la ville. Son engagement en faveur de la diversité passe par un détour ludique et esthétique.

Pourquoi avoir choisi d'illustrer la biodiversité ? Est-ce que la défense de la biodiversité passe par l'esthétique, le beau selon vous ?
L'illustration est le moyen de communication avec lequel je me sens le plus à l'aise. Déjà petite, lorsque je n'arrivais pas à m'exprimer avec des mots, je prenais le premier crayon que j'avais sous la main et faisais des schémas pour me faire comprendre. C'est donc tout naturellement que j'ai choisi de faire des études sur l'image. Comment représenter au mieux visuellement des sujets qui me tiennent à cœur comme la biodiversité, et ce, au plus grand nombre ? Voilà les questions auxquelles je cherche à répondre dans mes illustrations. Selon moi l'esthétique, au sens de qualité de la forme d'expression, joue un rôle décisif dans la transmission. Je m'efforce de rendre agréable à l'œil mon travail, et je mets un point d'honneur au partage par le ludique car le jeu a fait ses preuves dans l'apprentissage. Rien de mieux que d'apprendre en s'amusant, non ?

Et demain, comment renforcer la biodiversité au quotidien ? Quels seraient les conseils à donner ?
Pour nous, les citadins, malgré les apparences nous avons des solutions à portée de main pour faciliter la cohabitation entre la faune et la flore et nous. Pour commencer, nous pouvons déjà nous débarrasser des pesticides et produits chimiques qui suppriment la vie de nos espaces naturels. D'autre part, nous pouvons tout simplement planter des fleurs, des plantes, et même des arbres autour de nous. Un bord de fenêtre, un balcon mais aussi un jardin partagé, et surtout la rue sont des endroits qui, mine de rien, sont très prometteurs. En effet, s'approprier les rues est le point numéro un pour commencer. Les fleurs pollinisatrices attireront les insectes, puis le reste de la faune…
colocaterre.fr

Avec ses « tutos » illustrés, le site colocaterre.fr outille les enfants (et leurs parents) pour protéger la biodiversité près de chez eux.

94CITOYENS.COM
Quotidien indépendant sur le Val-de-Marne et le Grand Paris

Val-de-Marne: conseils en architecture et énergie gratuits en ligne

Choisir sa pub
Val de Marne
4x4 Marne

Alors que le confinement peut être l'occasion de rêver de projets d'aménagement, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Val-de-Marne (CAUE) met en place une permanence gratuite et en ligne.

Des conseillers en architecture et en énergie répondent aux personnes souhaitant améliorer leur habitat ou réduire leur consommation d'énergie, une fois le confinement levé. Les rendez-vous étant actuellement suspendus, ils sont joignables par mail (contact@caue94.fr) ou par téléphone (01 48 52 55 20)

A l'été 2019, les CAUE franciliens ont organisé quatre visites de sites à enjeu *(ici à Neuilly-sur-Marne)*.

CAUE 93

Région La biodiversité soude les projets de territoire

Pour mettre la biodiversité au centre des projets de territoire, tout commence par le partage des valeurs. Le 27 février, à Nanterre (Hauts-de-Seine), les conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) d'Ile-de-France ont restitué une année d'application de cette méthode. Financeur de l'expérimentation intégrée à l'évaluation du schéma régional de cohérence écologique d'Ile-de-France, la direction régionale et interdépartementale de l'énergie et de l'environnement a décidé de l'approfondir cette année. Saint-Ouen-l'Aumône (Val-d'Oise) en récolte les premiers fruits : « La biodiversité ne figurait pas en haut de la pile des urgences de la commune. La journée du 16 septembre dernier a ouvert la voie à une orientation d'aménagement et de programmation dédiée à ce thème, dans le cadre de la révision en cours du plan local d'urbanisme », témoigne Odile Drouilly, directrice du CAUE du Val-d'Oise.

De juillet à septembre 2019, quatre visites de sites à enjeu ont peaufiné la démarche. « L'arpentage sur le terrain, ça change tout ! », commente Guillemette Morin, urbaniste au CAUE de Seine-Saint-Denis, qui a ouvert le ban le 9 juillet : une vingtaine de participants ont exploré le potentiel du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) Val-Côteau, sur les emprises longtemps dédiées à un projet autoroutier entre le parc de la Haute-Ile, à Neuilly-sur-Marne, et le plateau d'Avron, à Neuilly-Plaisance.
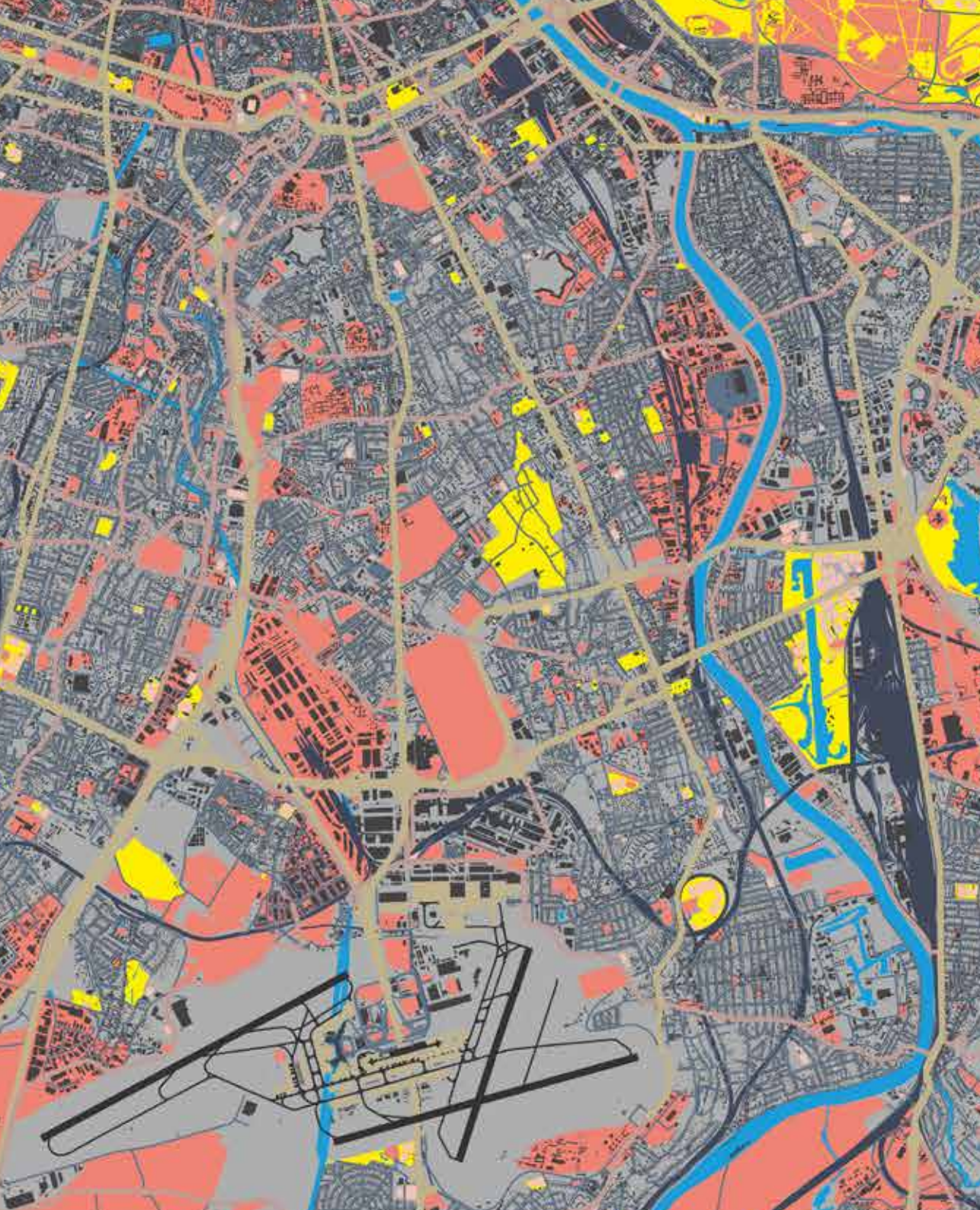
« Sans jugement préconçu ». A chacune des trois pauses qui ponctuent les visites, les arpenteurs retirent leurs lunettes habituelles, qui cadrent une vision limitée dans l'espace et le temps. A la place, ils regardent le territoire par le prisme de leurs valeurs, sur la voie de la transition écologique et de la restauration de la biodiversité : « Sans jugement préconçu, sans considération d'argent ou de pouvoir, chacun se trouve sur un pied d'égalité », constate Valérie Kauffmann, directrice du CAUE de l'Essonne, après l'arpentage du lac Montalbot, à Vigneux-sur-Seine, où s'esquisse un projet d'espace naturel sensible. Accompagnatrice de la démarche, la politologue Carine Dartiguepeyrou propose ce bilan d'étape : « Les dialogues ont donné aux CAUE l'occasion d'offrir le meilleur d'eux-mêmes, comme acteurs neutres et constructifs. » ● **Laurent Miguet**